

Enquête sur l'organisation du transport scolaire

par Mario Roy

DOLBEAU — Les enquêteurs du ministère des Transports se sont intéressés, au cours de la dernière quinzaine, à l'organisation du transport scolaire à la Commission scolaire régionale Louis-Hémon, après avoir reçu une plainte formelle en rapport avec ce service.

Cette plainte, logée par MM. Jean-Charles Plourde, transporteur scolaire d'Albanel, et Roland Fradette, ex-commissaire de la Commission scolaire Normandin, ainsi que leur procureur, Me Michel Lapointe, portait essentiellement sur certains écarts qui existaient entre la valeur des services rendus par certains transporteurs, et les sommes qu'ils touchent effectivement.

Selon Me Lapointe, la question touche-

rait l'ensemble du territoire desservi par le service de la CSR Louis-Hémon, alors que d'autres sources, on a indiqué que l'on s'était tout spécialement intéressé au secteur de Normandin.

A date, aucun rapport n'a été produit, ou

à tout le moins déposé, par les enquêteurs du ministère.

Le directeur général de la CSR Louis-Hémon, M. André Perron, a confirmé qu'une enquête avait été instituée, et que des représentants du ministère des Transports avaient

effectivement rendu visite aux responsables de l'organisme scolaire. "Ils ont semblé satisfaits des informations que nous leur avons fournies," a commenté M. Perron.

Cette histoire n'est pas sans rappeler certains problèmes survenus en 1971, alors

qu'un groupe de contribuables s'étaient inquiétés de la valeur des services rendus par certains transporteurs, et étaient même allés jusqu'à filer des autobus scolaires, afin de s'assurer des distances effectivement parcourues par les véhicules jaunes...

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

5e année No 289 290

Samedi 16 septembre 1978

40 pages 25 cents

Référendum: pas avant l'an prochain

THETFORD-MINES (PC) — Le référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec n'aura pas lieu avant l'automne 1979, a annoncé vendredi le premier ministre, M. René Lévesque.

Cette décision fait suite à l'annonce, la veille, que les élections fédérales n'auront pas lieu avant le printemps prochain.

Le premier ministre québécois a réaffirmé la volonté de son gouvernement que la campagne référendaire et la campagne électorale fédérale soient complètement distinctes l'une de l'autre.

Quant à la question, elle ne sera connue qu'au moment de sa présentation à l'Assemblée nationale, dans les trois mois qui vont précéder la date choisie pour la consultation populaire, et selon les dispositions de la loi 92.

"Mais nous prenons l'engagement suivant, a dit M. Lévesque: la question sera claire, honnête, et découlera sans camouflage des deux éléments essentiels de notre programme, soit la souveraineté du Québec et l'association avec le reste du Canada".

Le premier ministre a également indiqué qu'il avait profité de la réunion de deux jours avec ses ministres et députés pour leur interdire toute spéculation politique sur la question qui sera posée lors du référendum.

"Personne du gouvernement n'est autorisée à prétendre que la question sera comme ceci ou comme cela, a-t-il dit. Une certaine discipline est nécessaire".

Mais le gouvernement Lévesque entend continuer à préciser graduellement le contenu de la souveraineté-association, et à publier dès cet automne certains documents techniques de nature constitutionnelle.

Un premier document de ce genre a déjà

été rendu public en juin dernier, et porte sur le coût de la duplication des services offerts par les gouvernements fédéral et provincial.

M. Lévesque a dit que le gouvernement "va montrer ses couleurs" de façon à ce que tous les citoyens du Québec puissent faire un choix éclairé et judicieux lors du référendum.

Caucus

La question référendaire a retenu l'attention des députés péquistes au cours de ce caucus de deux jours que les ministériels ont tenu dans la capitale mondiale de l'amiante.

Mais les députés et ministres ont également préparé la reprise de la session parlementaire prévue pour le 3 octobre prochain.

Les ministériels ont étudié les implications de la télédiffusion des débats parlementaires. On sait que les séances de l'Assemblée nationale seront télévisées en direct pour la première fois de l'histoire en octobre.

Le premier ministre a reconnu que cette télédiffusion allait forcer les députés à "se métamorphoser", à faire plus attention au contenu de leurs interventions et à la clarté de leurs discours. "Ca va nous forcer à remplir un nouveau rôle éducatif et informatif", a dit M. Lévesque.

Les députés du gouvernement ont également défini et adopté les priorités législatives de la rentrée d'automne.

Une refonte de la Loi de la protection du consommateur sera effectuée sous la direction du ministre Lise Payette.

Une autre priorité du Parti québécois est la Loi de la protection du territoire agricole. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, est d'ailleurs en train de faire une tournée provinciale sur la question avant de parrainer un projet de loi sur le zonage agricole.

Le chef du gouvernement a fait savoir que cette protection des terres agricoles contre les spéculateurs constituait un des engagements majeurs du Parti québécois lors de la campagne électorale de 1976.

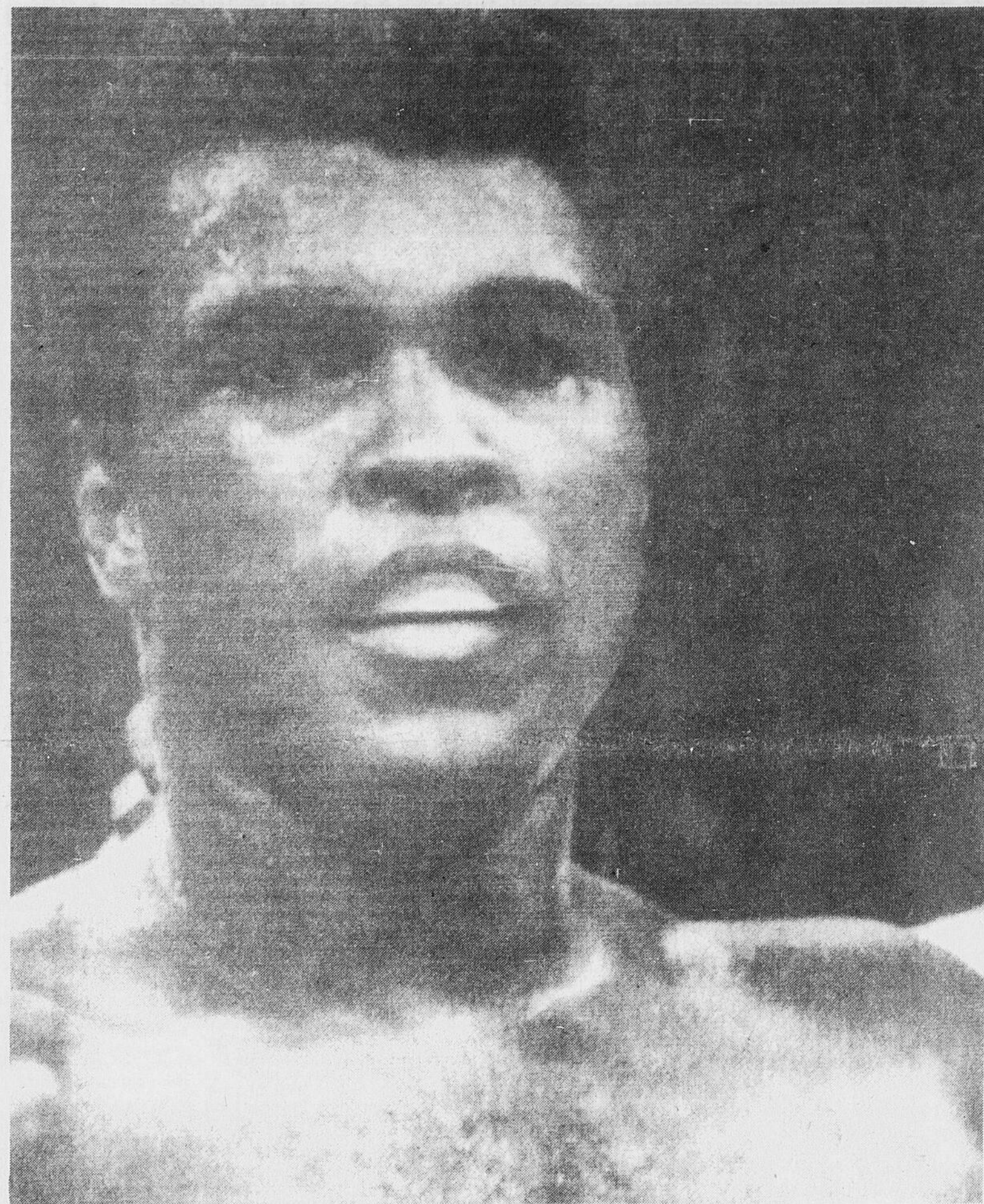
Les députés ont été appelés pendant ce caucus de deux jours à voir en première la publicité gouvernementale sur la loi 101, publicité mise de l'avant par l'Office de la langue française.

De plus, il a également été question d'un projet de règlement du ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, au sujet de la pollution par l'élevage d'animaux, et particulièrement de porcs.

Ce projet de règlement, qui sera étudié en commission parlementaire d'ici un mois, soulève plusieurs inquiétudes dans les milieux agricoles et chez les éleveurs.

Malaise à la Société historique

En page A 5



LE PLUS GRAND — Muhammad Ali a remporté pour la troisième fois de sa carrière, le titre mondial des boxeurs poids lourds. Hier, devant 70,000 spectateurs et des millions de téléspectateurs, il a battu le jeune Leon Spinks par décision unanime des juges.

En page B 3

Nouveau-Brunswick

Hatfield déclenche des élections

FREDERICTON (PC) — Les chefs des deux principaux partis politiques du Nouveau-Brunswick ont exposé, vendredi, les grandes lignes de leur programme en vue des élections provinciales du 23 octobre déclinées plus tôt au cours de la journée, mais tous les deux se sont bien gardés de dévoiler la stratégie qu'ils comptent employer pour gagner la faveur des électeurs.

Le premier ministre Richard Hatfield, le troisième premier ministre des Maritimes à

déclencher des élections cette année, et le chef de l'opposition, M. Joe Daigle, ont tous les deux convoqué une conférence de presse quelques heures après que le téléscripteur des services d'information du gouvernement eût annoncé la tenue d'élections provinciales le mois prochain.

M. Hatfield, qui cherche à obtenir un troisième mandat, a déclaré que les enjeux du scrutin porteront sur un nouveau programme que le Parti conservateur détaillera

sous peu aux électeurs, la liste des réalisations du gouvernement au cours de son dernier mandat — particulièrement, en une période des plus difficiles, dans le domaine économique — et ses efforts pour infléchir les politiques fédérales, singulièrement en ce qui concerne la constitution et les paiements de péréquation.

M. Daigle, choisi au mois de mai pour diriger la destinée des Libéraux, a également indiqué que les réalisations du gouverne-

ment seraient au coeur des débats de la campagne, mais ne partage pas le point de vue de M. Hatfield selon lequel le Parti conservateur a fait du bon travail.

"Leurs huit années au pouvoir n'ont donné que des records de chômage, d'endettement, de croissance de la fonction publique, de dépenses gouvernementales, de taxes, de tarifs d'électricité; un record d'irresponsabilité et d'insouciance".

SOMMAIRE

- Arts et spectacles
- Annonces classées
- Bandes dessinées
- Bourse
- Bridge
- Cinéma
- Décès
- Echecs
- Finance
- Horoscope
- Mots croisés
- Mot mystère
- Patron
- Sports
- Télévision

- C 1
- B 8
- D 3
- B 7
- D 5
- C 9
- B 9
- D 6
- B 6
- D 5
- D 5
- D 5
- B 8
- B 1
- C 2

Enquête sur la mort de Richard Charest

Le coronar hospitalisé

QUEBEC (PC) — Après avoir tenu des propos incohérents vers la fin d'une séance d'enquête, vendredi après-midi, le coronar Jean-Paul Duquette, visiblement indisposé, aurait été reconduit dans un hôpital de Québec.

Me Duquette, du district judiciaire de Terrebonne, dirigeait l'enquête, commencée jeudi, sur la mort de Richard Charest, 18 ans, trouvé pendu au quartier général de la police de Québec, dans la nuit du 11 au 12

août dernier.

Vers la fin de l'après-midi, Me Duquette s'était mis à tenir des propos incohérents et avait quitté la salle d'audience pour se retirer dans un local attenant.

"Mon père vient d'être pris en otage... Par qui? Ce qui est arrivé c'est une cause politique... Est-ce que je peux fumer ma pipe?"

Pendant l'absence du coronar, un des procureurs a annoncé que l'enquête était

remise pro forma au 29 septembre.

Une dizaine de minutes plus tard, Me Duquette était revenu dans la salle d'audience et s'était excusé, en expliquant qu'il avait "été sous une tension toute la journée" et qu'il fallait qu'il "s'occupe des dé-tenus".

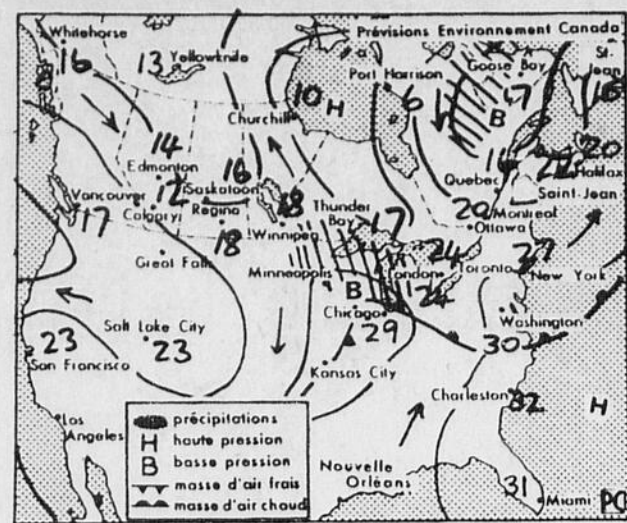
Me Duquette a alors quitté définitivement la salle après qu'un procureur eût répété que l'enquête était ajournée.

ARTS



Une autre fois... Cette semaine, de bons moments avec une petite musicienne du nom de Geneviève Paris! Enfin la femme au volant d'une guitare! Et il y a les horaires, les horaires de télévision pour l'automne qui sont très populaires présentement... Il y a cela aux arts et il y a la foule de chroniques que vous avez l'habitude de manger une fois la semaine. Vous ne serez pas déçu parce que tout est en place encore une fois. Il y a même un peu plus! C'est le temps de voir, de regarder, de chanter, de lire, d'admirer, de vous rassasier d'art parce que, pour le reste de la semaine, ce sera le grand calme. Allez-y madame, monsieur! Art-mez-vous!

METEO



PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions de la météo émises par Environnement Canada pour aujourd'hui avec un aperçu pour dimanche.

Abitibi, Chibougamau, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Laurentides: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Maximum: de 13 à 15. Dimanche: passages nuageux.

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ciel variable avec quelques averses. Vents modérés. Maximum: de 13 à 15. Dimanche: passages nuageux.

Lac-St-Jean, Baie-Comeau, Sept-Îles, Rimouski et Gaspésie: nuageux avec éclaircies et quelques averses. Vents modérés. Maximum: de 13 à 15. Dimanche: plutôt nuageux et possibilité d'averses.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Températures enregistrées dans quelques villes d'Amérique du Nord et quelques endroits de villégiature.

	Min.	Max.
Vancouver	11	17
Victoria	10	18
Edmonton	10	14
Calgary	9	14
Regina	4	—
Winnipeg	8	16
Churchill	2	5
Toronto	16	24
Kingston	15	21
Ottawa	13	24
Montréal	12	21
Québec	8	17
Fredericton	1	14
Saint-Jean, N.-B.	1	12
Tampa	24	32
Miami	24	31
Orlando	24	32
Los Angeles	16	23
San Francisco	14	25

MAREES

SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 01h55 (3m.0cm) et basse à 18h10 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 14h05 (2m.7cm) et basse à 20h15 (.1cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 02h50 (5m.8cm) et basse à 09h10 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 15h20 (5m.5cm) et basse à 21h30 (.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 02h55 (5m.1cm) et basse à 10h20 (.2cm). Elle sera à nouveau haute à 15h15 (4m.9cm) et basse à 22h45 (.0cm).

Dimanche
SEPT-ÎLES — La marée sera haute à 02h40 (3m.0cm) et basse à 08h10 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 14h50 (2m.8cm) et basse à 21h05 (.0cm).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 03h35 (6m.0cm) et basse à 09h55 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 16h00 (5m.8cm) et basse à 22h10 (.1cm).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 03h45 (5m.2cm) et basse à 11h10 (.1cm). Elle sera à nouveau haute à 16h15 (5m.2cm) et basse à 23h15 (.1cm).

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY
LIMITÉE

316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.

Tél.: 545-4480

Président du conseil
d'administration et éditeur
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général
Gaston YACHON

Directeur de la rédaction
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef-éditorialiste
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles
Claude COTE

Alma et les environs
662-7829

St-Félicien et les environs
679-3832

Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664

Petites annonces classées
545-4895

Chief de pupitre
Charles-J. GAUVIN

Directeur des ventes
Paul BERGERON

Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY

Directeur mise en marche à
la circulation
Jean BELAND

Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de La

Presse Canadienne qui transmet également une sélection des meilleures in-

formations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de

COMPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule La Presse Cana-

dienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-

Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
Deuxième classe (no 3213)

Certitude de la veuve: Oswald était capable de tuer le président

WASHINGTON (PA) — La veuve de Lee Harvey Oswald, tout en insistant bien sur le fait qu'elle ne connaissait pas de détails particuliers sur l'assassinat du président Kennedy, a admis devant la commission d'enquête sur les assassinats de la Chambre des représentants qu'elle pensait que son mari avait bien tué le président.

"Oui, je suis sûre. Je crois qu'il en était capable", a dit Mme Marina Oswald Porter, bien qu'elle ait toujours affirmé dans le passé qu'elle ne pouvait dire avec certitude si son mari avait tué John Fitzgerald Kennedy, à Dallas le 22 novembre 1963.

Elle a précisé que son mari était un homme poussé par un besoin irrationnel et obsessionnel de célébrité. "Je suis seulement anxieuse de trouver des réponses comme n'importe qui d'autre", a-t-elle ajouté.

Témoignant pour le second jour devant la commission, Mme Porter a dit qu'elle estimait que son mari avait agi seul, sa nature secrète l'empêchant de faire part à autrui de ses projets d'assassinat.

Les motivations de votre mari étaient-elles d'ordre politique, ou relevaient-elles de désordres mentaux, lui a-t-on demandé.

"Je ne sais vraiment pas quoi dire, a-t-elle répondu. Si vous voulez mon avis personnel, je dirais qu'il s'agit de l'état de santé mentale de la personne. Tout cela est tellement irrationnel qu'il nous est difficile d'y apporter une réponse rationnelle".

Photos authentiques

Par ailleurs, on devait apprendre que trois photos établissant qu'Oswald possédait un fusil semblable à celui qui a tué le président Kennedy étaient vraies, et non truquées comme l'avait affirmé Oswald peu après son arrestation.

C'est ce que devaient affirmer vendredi deux experts en analyse de documents photographiques, le mathématicien Calvin MacCamy et le sergent de police Cecil Kirk.

L'authenticité des photos concorde avec les conclusions de la commission

d'enquête du juge Earl Warren, pour qui une seule personne, Oswald, a tiré sur le président. La commission de la Chambre des représentants essaye, en effet, de déterminer si d'autres personnes ont participé à l'assassinat.

Les photos montrent Oswald tenant un fusil et de la littérature communiste, un pistolet sur la hanche. Les documents "ne présentent aucun signe de maquillage", ont affirmé les experts.

Elles ont été prises avec l'appareil même d'Oswald, un modèle bon marché, qui laisse des traces particulières sur le film. Un autre appareil du même modèle aurait laissé des traces différentes, ont-ils ajouté.

La commission Warren n'avait en sa possession que deux photos, alors que la commission de la Chambre des représentants en a trouvé d'autres tirages, ainsi que deux exemplaires d'une troisième photo. Elles proviennent de la veuve d'un policier de Dallas et d'un policier de la même ville à la retraite.

Il n'a pas été expliqué pourquoi la commission Warren n'avait pas trouvé ces documents. Une de ces photos avait été envoyée par Oswald à son ami George de Mohrenschildt, un émigré russe, cinq jours avant sa tentative d'assassinat du général à la retraite Edwin Walker, le 10 avril 1963.

Remarque amusée

Mme Oswald Porter a rapporté avoir entendu plus tard M. de Mohrenschildt "faire une remarque amusée: 'tu l'as manqué, Oswald'". Elle n'a pu dire si l'émigré plaisantait seulement ou était au courant de cette tentative de meurtre. M. de Mohrenschildt devait se suicider l'année dernière en Floride, lorsqu'un enquêteur de la Commission essaya de l'interroger.

Le général Walker, qui menait une virulente campagne anti-communiste, était assis à son bureau lorsqu'une balle fit voler en éclats sa fenêtre. Mme Oswald Porter a reconnu que c'était bien son mari qui avait tiré sur le général, car il le considérait "comme un fasciste".



MORT D'UN PIONNIER

Le pionnier de l'aviation et célèbre constructeur aéronautique Willy Messerschmitt, est mort vendredi à l'âge de 80 ans des suites d'une opération dans un hôpital de Munich.

M. Messerschmitt était président d'honneur de la firme Messerschmitt-Boelkow-Blohm, premier groupe de construction aéronautique en RFA.

Né le 26 juin 1898 à Francfort, M. Messerschmitt avait construit, en 1926, le premier avion entièrement en métal, le Messerschmitt-18. Directeur technique de la Bayerische Flugzeugwerke qui devait devenir la Messerschmitt AG, il mit au point en 1927 le M-19, premier avion léger capable de transporter une charge supérieure à son propre poids.

Plus tard, devait commencer la production en série du légendaire chasseur M-109, longtemps utilisé par les forces aériennes allemandes. Le modèle suivant, le M-209 réalisait avec 755 km-h un record de vitesse pour un avion à piston. En 1942, le M-262 devait être le premier chasseur à réaction du monde construit en série.

Après la guerre, M. Messerschmitt devait travailler pour différentes entreprises de construction aéronautique étrangères avant la fondation, à la fin des années soixante, du groupe Messerschmitt-Boelkow-Blohm.

\$11,6 millions: objectif de la campagne de Centraide

MONTREAL (PC) — Les Montréalais, dont le taux de contribution à des fins charitables est l'un des plus bas parmi les grandes ag-

glomérations urbaines de l'Amérique du Nord, seront invités à donner davantage mais de façon très réaliste, par Centraide au cours du mois d'octobre.

L'objectif de la campagne annuelle de Centraide, qui regroupe plus de 140 organismes privés, a en effet été fixé à \$11,6 millions, soit 13,5 p.c. de plus que l'an dernier. Sous le thème "faire encore plus", la souscription aura lieu du 1er au 30 octobre sur tout le territoire métropolitain, qui compte une population de trois millions. En annonçant l'objectif hier, le président de la campagne, M. Bernard G. Côté, président du conseil de Centraide Canada, a expliqué que l'inflation seule représentait une augmentation de 8 p.c. au budget de cette année, la croissance, les nouveaux besoins, le développement et la récupération devant se partager le reste.

M. Côté a ajouté que même s'il est difficile d'évaluer le coût exact des besoins de Centraide d'une année à l'autre, une courbe ascendante laisse prévoir une augmentation annuelle de 16 à 20 p.c., ce qui devrait justifier un objectif de \$25 millions dans cinq ans.

Mais l'organisme doit aussi tenir compte de la capacité de donner de la population.

"Face à l'investissement massif au Québec par l'Etat (\$4.4 milliards ou 35 p.c. du budget) dans le domaine social, on ne peut s'empêcher de réaliser l'importance de développer des services basés sur l'action volontaire, a-t-il dit. C'est sûrement un des moyens à notre disposition pour freiner l'augmentation des dépenses des fonds publics et en améliorer leur utilisation."

"Le coût est bien minime si avec \$10 à \$20 millions, nous pouvons donner à la population le goût de s'occuper de ses propres affai-

res et les moyens de le faire."

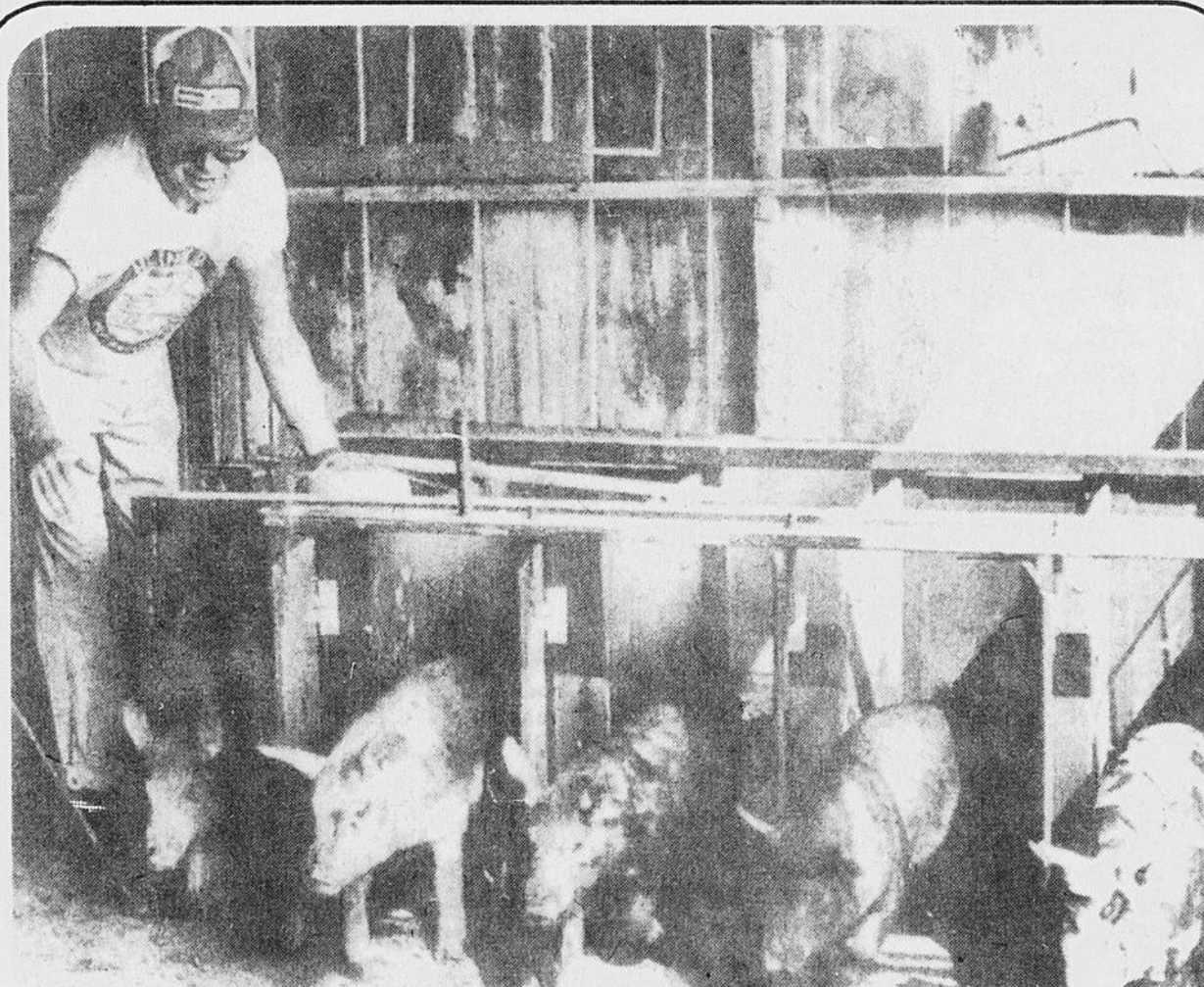
M. Côté a aussi expliqué qu'en recueillant \$10,230,000 l'an dernier, Centraide avait perçu en moyenne \$3.40 par habitant. Or, dans plusieurs agglomérations nord-américaines de 400,000 ou plus, la moyenne a été de \$8 à \$12 en 1977. Le potentiel montréalais se situerait donc entre \$24 et \$36 millions annuellement.

"Tenant compte de la situation économique difficile, du taux de chômage élevé et de l'éducation du public à la réalité de Centraide à Montréal et au Québec, qui est encore à faire, il est nécessaire de projeter un objectif réaliste et qui nous permettra dans les prochaines cinq années de faire un certain rattrapage", a-t-il dit en ajoutant que l'augmentation annuelle de 13,5 p.c. était un objectif réaliste et un minimum essentiel.

Il a également précisé qu'un grand rattrapage devrait être fait du côté des entreprises, dont plusieurs n'avaient pas augmenté leur contribution en 1977.

Cette année, leur objectif a été fixé à \$5,7 millions, soit une augmentation de 11 p.c. Cet objectif a cependant été augmenté de 20 p.c. du côté des employés, passant de \$3,64 à \$4,40 millions. Enfin, le domaine résidentiel sera appelé à contribuer \$1,5 million, 5 p.c. de plus que l'an dernier.

Dans ce dernier domaine, les bénévoles de Centraide ont dû frapper à plus d'un million de portes l'an dernier afin d'obtenir 55,000 contributions. M. Côté prétend toutefois que bon nombre de personnes avaient déjà donné à l'usine ou au bureau.



ENTRAINEURS DE COCHONS

M. Roy Holding est un entraîneur que l'on ne voit guère sur les pelouses des haras. Il est vrai qu'il n'entraîne pas des purs sang, mais des cochons de courses.

"Mes cochons de course sont les plus rapides du monde. D'ailleurs ce sont probablement les seuls cochons de course du monde", affirme M. Holding, 52 ans, un habitant de l'Illinois, que son poste de directeur de publicité d'un groupe agro-alimentaire a tout naturellement conduit à l'organisation de courses porcines.

Ses champions arrivent à parcourir une distance de 15,24 mètres en moins de 4 secondes. M.

Holding espère bien que ces véloces animaux descendront bientôt en-dessous de 3,1 secondes, le record toute catégorie battu l'année dernière par un nommé Hedger, le crack de la porcherie. "Ca équivaut à 5 minutes le mille, ce n'est pas mal".

La première course de cochons organisée par M. Holding l'année dernière, à une fête agricole du Middle West, a rassemblé quelque 45,000 spectateurs. Devant un tel succès, une nouvelle compétition sera organisée à la fin octobre, à Taylorville, Illinois, avec tambours et trompettes, affichage lumineux des résultats et casques en soie.

Grève à l'Inco Metal Co.

SUDBURY, Ont (PC) — Les travailleurs de Inco Metals Co. sont en grève depuis vendredi. Il est possible qu'ils soient imités par leurs confrères de la même entreprise à Port Colborne, Ont., située à quelques milles au sud de Welland. Ces derniers doivent se prononcer samedi sur le vote de grève.

Des piquets de grève ont été organisés par le syndicat, le local 6,500 des Travailleurs Unis de l'Acier. Les syndiqués de ce local sont au nombre de 11,700.

Les dirigeants de ce local, ainsi que ceux du local 6,200 qui représentent les travailleurs d'Inco à Port Colborne, avaient déjà recommandé le rejet des propositions soumises par le ministre ontarien du Travail, M. Robert Elgie.

Un peu plus tôt, le président Dave Patterson du lo-

cal de Sudbury déclarait que l'union demeure ferme dans son opposition aux offres proposées, ceci malgré l'opinion de M. Stewart Cooke, directeur de la région 6 des travailleurs-unis, qui optait pour l'acceptation des offres patronales, compte tenu des conditions actuelles du marché mondial.

J.-V. FLEURY AVOCAT

Etude légale:

FLEURY, BERGERON

AVOCATS

J.-Vincent Fleury, B.A., LL.L.
Alain Bergeron, D.E.C., LL.L.

625, rue Sacré-Coeur ouest.

ALMA, P.Q. (Edifice Sears) Tél.: (418) 662-6615

Le système métrique:
c'est SI simple

INGENIEURS-CONSEILS HUI, GAUTHIER & Associés

424, rue Fay, Arvida
TEL.: 548-3111

RONALD HUI

ING., MCSME

LOUIS-MARIE GAUTHIER

ING., MSCQC, MSCG



REFLEXION

Positivement et honnêtement
Prends ta part...
car, au parcours du grand jour
on se fiche de ton sort.

Musac INC

Comité des relations humaines de



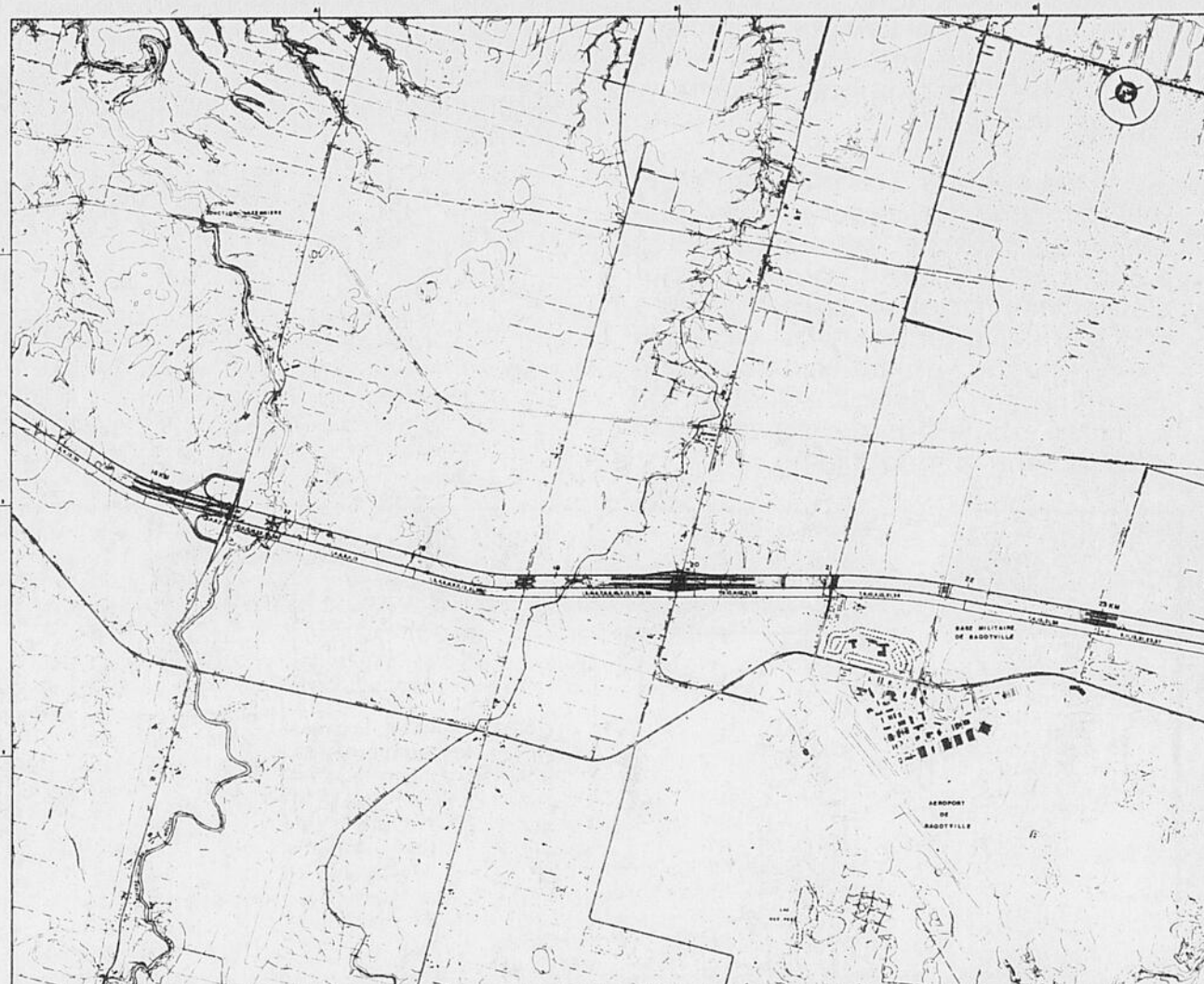
TRONCON JONQUIERE — Le tronçon de Jonquière est celui où les auteurs de l'étude environnementale sur l'autoroute 70 ont rencontré le plus de problèmes en regard

de la protection de la zone d'activité agricole. Ils ont proposé, dans ce secteur, une modification sensible au tracé original.



TRONCON CHICOUTIMI — Le tracé choisi pour le secteur Chicoutimi promet un impact positif sur l'activité économique régionale localisée dans cette ville. On considère

que les terres à potentiel agricole de ce secteur seront perdues de toute façon.



TRONCON BAGOTVILLE — Pour le tronçon Bagotville, les spécialistes n'ont pu éviter l'empiètement sur plusieurs sols à très bon potentiel agricole. Comme

dans les autres cas, il s'agit cependant du tracé de moindre impact, compte tenu des nombreuses variables dont ils ont tenu compte.



TRONCON LA BAIE — A La Baie, on ne propose pas de modification du tracé de référence. Le ministère des Transports a déjà effectué certains changements par

suite d'analyses géo-techniques qui ont démontré une sensibilité particulière des sols face à l'érosion.

Autoroute 70: tronçon Jonquière-La Baie

Quelques-uns des meilleurs sols de la région touchés

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Le tracé proposé pour le tronçon Jonquière-La Baie de la future autoroute 70 empiète sur quelques-uns des meilleurs sols agricoles de la région, principalement dans le secteur de Jonquière et dans celui de la base militaire de Bagotville.

En contre-partie, la présence de l'autoroute contribuera à limiter la croissance de l'urbanisation au détriment de l'agriculture, par l'effet de barrière qu'elle engendrera si elle est associée à un zonage efficace.

La firme d'ingénieurs Tremblay, Rinfret exprime ce point de vue dans l'étude environnementale qu'elle a réalisée, pour le compte du ministère québécois des

Transports, sur le tronçon Jonquière-La Baie du projet d'autoroute Lac-Saint-Jean-La Baie.

C'est d'ailleurs dans l'optique de minimiser l'impact de la future autoroute sur les sols agricoles que les auteurs de l'étude proposent deux modifications majeures au tracé originellement proposé, dans les secteurs de Jonquière et de la base de Bagotville.

A Bagotville, la présence de la base militaire a compliqué encore le travail des spécialistes qui croient que s'il eut été préférable, du point de vue de la protection des sols agricoles, de faire passer l'autoroute en un autre endroit, l'initiative eut été trop dispendieuse.

Il eut en effet fallu déplacer le quartier de maisons mobiles de la base militaire, doté de services

publics, et l'usine d'épuration d'eau (environ \$3 millions).

Dans le secteur Chicoutimi, on propose de situer le passage entre la voie de chemin de fer et le rond point du boulevard Talbot.

Les consultants estiment que ce tracé génère un impact positif important quant à la desserte immédiate offerte aux activités économiques à caractère régional localisées à Chicoutimi. Ils mentionnent à cet effet celles qui se trouvent dans le parc industriel du Haut-Saguenay, dans le parc industriel Neron et dans la zone commerciale du boulevard Talbot.

Au sujet des potentialités et usages agricoles du territoire, ils écrivent: "(...) les terres situées à l'intérieur du périmètre projeté de l'urbanisation ont été vues ici

comme perdues aux fins de l'agriculture (...)"

En ce qui regarde le tronçon de La Baie, les auteurs de l'étude indiquent que les contraintes qui eurent été susceptibles de justifier une relocalisation du tracé ont trait aux composantes du milieu physique, et en particulier à la sensibilité des sols face à l'érosion.

Ils estiment cependant qu'il n'est pas nécessaire d'apporter d'autres corrections, le ministère des Transports ayant déjà effectué les études géo-techniques nécessaires et ayant apporté une correction au tracé de référence.

Tremblay, Rinfret recommande aux instances qui détiennent le pouvoir de décision dans le cas présent d'accepter intégralement le tracé proposé, celui-ci étant celui du moindre impact, malgré les inconvénients qu'il présente.

2 enquêteurs à Jonquière

JONQUIERE — A compter de lundi, la Sûreté municipale de Jonquière, comptera sur les services de deux nouveaux enquêteurs, ce qui portera les effectifs du bureau d'investigation à sept personnes, ceci incluant le capitaine Léo Lessard, responsable du service.

Il s'agit des constables Jean Arsenault et Camil Couture, dont la mutation à ce service a été officialisée cette semaine.

M. Arsenault agissait depuis un certain temps comme stagiaire au bureau des enquêtes.

Grève dans les coopératives paroissiales

par Andrée Brassard

ALMA — C'est hier que les 88 travailleurs syndiqués à l'emploi de huit coopératives paroissiales du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont décidé de mettre à exécution leur droit de grève, acquis depuis le 19 août. Ceux-ci avaient d'ailleurs voté en faveur du déclenchement de la grève au moment jugé opportun le 5 septembre, dans une proportion de 83 pour cent.

Le principal point en litige se situe au chapitre salarial, alors qu'un écart de \$10 par semaine sépare les demandes syndicales des offres patronales.

celles-ci se résument à une augmentation de \$55 par semaine sur un contrat de deux ans.

De plus, les parties ne s'entendent pas sur la répartition des salaires, indiquant le négociateur syndical et conseiller technique de la Fédération du commerce (CSN), M. Jean-Paul Lapointe.

Aucune rencontre n'est prévue entre les parties. Le contrat de travail des 88 syndiqués CSN est échu depuis le 28 février 1978.

Continental

Le conciliateur du ministère du Tra-

vail, M. René Laurin, vient de convoquer les représentants syndicaux et patronaux pour une séance de conciliation prévue pour mardi.

La grève des 180 syndiqués des magasins Continental de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de Port-Cartier, persiste depuis le 18 juillet. Depuis le déclenchement du conflit, les négociateurs patronaux et syndicaux ne se sont rencontrés qu'à une occasion, sans résultat probant.

Cette rencontre effectuée le 31 juillet, n'avait duré que trois heures, sans que l'employeur n'ait révisé les offres salariales.

R. Guy Dion C.D.
optométriste

EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
302, ST-VALLIER, CHICOUTIMI, G7H 4J1
TEL.: 549-7461



ELLE GAGNE LE PREMIER

\$100 000!

Grâce au 1er des 4 tirages supplémentaires que Loto Canada a ajoutés au billet du tirage spécial de la Rentrée.

Mme Cécile Morneau, de Pointe du Lac, au Québec, est l'heureuse gagnante de ce 1er \$100 000. On la voit ici recevant son chèque du représentant de Loto Canada.

Loto Canada
La loterie nationale

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

La clinique d'avortements est un projet mort-né

La campagne lancée il y a quelques mois par des fonctionnaires provinciaux, en vue de l'implantation d'un "service" régional d'avortements thérapeutiques, fut subitement interrompue au cours de l'été.

Il faut cependant s'attendre à la reprise éventuelle de cette offensive de la bureaucratie, celle qui se donne pour mandat d'exécuter à la lettre les recommandations du ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, datant de l'automne 1977, et prévoyant l'établissement d'un centre de "Planification familiale" dans chaque région du Québec.

Ce programme, qui comprend en théorie une gamme complète de services relatifs à la régulation des naissances (consultation psycho-sociale, éducation sexuelle, diffusion des lois sociales favorisant la famille, renseignements et accès aux moyens de contraception) a toujours insisté d'abord sur la nécessité de créer un comité d'avortements thérapeutiques.

Lorsqu'il annonçait, le 8 décembre 1977, la création de ce réseau provincial de cliniques destinées avant tout à légaliser l'arrêt des grossesses "accidentelles" ou, en d'autres termes, l'élimination des enfants indésirés, le ministre Lazure justifiait la position de son gouvernement en rappelant qu'une loi fédérale admet déjà l'avortement thérapeutique.

Plus récemment, dans sa réponse aux évêques du Québec qui condamnent le recours à la libéralisation de l'avortement comme nouveau mode de contrôle des naissances, le premier ministre René Lévesque signalait à son

tour que le gouvernement d'Ottawa, sous le règne de M. Trudeau, fut le premier à sanctionner cette intervention chirurgicale.

Or, les événements qui se sont de nouveau précipités dans la capitale fédérale, cette semaine, démontrent clairement que certaines législations adoptées au cours de la dernière décennie particulièrement, ne représentent pas nécessairement l'avis de la grande majorité des citoyens, femmes et hommes. Par exemple, les résultats d'un sondage Gallup déclarent la plupart des Canadiens en faveur du rétablissement de la peine de mort.

D'ailleurs, si le gouvernement central avait eu la décence de consulter la population, la peine capitale par l'échafaud aurait sans aucun doute été maintenue. Aujourd'hui, le gouvernement Trudeau songe sérieusement à tenir un référendum sur cette question et d'autres sujets controversés. Le chef du gouvernement national reconnaît ouvertement que l'avortement est l'un de ceux-là. Il serait aussi important de soumettre à l'approbation publique des projets de dépenses hypothéquant lourdement l'avenir des contribuables. Comme ce contrat de \$2,5 milliards pour la modernisation des principales pièces de l'arsenal de guerre inutile au Canada.

Contrairement à ce que laissait entendre M. Pierre Elliott Trudeau lors de sa conférence de presse du 14 septembre, les citoyens ne constituent pas une masse d'abrutis incapables de se prononcer avec sagesse sur des sujets aussi complexes que la peine capitale et l'avortement.

En Suisse, où la libre démocratie est une réalité, la consultation populaire fait partie de la vie quotidienne. Lors d'un récent référendum, les Suisses ont voté contre l'avortement sur demande.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les professionnels de l'Hôtel-Dieu-Saint-Vallier, qui est le centre hospitalier régional, ont refusé de créer un "service" d'avortements thérapeutiques. La direction et les médecins oeuvrant dans la plupart des autres institutions des Affaires sociales du réseau régional, manifestèrent par la suite leur opposition au comité d'avortements.

Il appartient maintenant aux autorités de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame-de-l'Assomption, de Jonquière, de faire connaître leur verdict. Cette décision devrait être rendue avant la fin de novembre prochain, apprend-on. D'ici là, des représentants de l'équipe de médecins et du conseil d'administration se rendront dans les hôpitaux de Rimouski, de Rouyn-Noranda et de Shawinigan, afin de savoir exactement ce qui se passe au sein des comités d'avortements thérapeutiques, établis suivant les prescriptions du gouvernement québécois.

Les rapports préliminaires révèlent toutefois, que les services de "planification familiale" sont inopérants, d'abord et avant tout parce que plusieurs médecins ne sont pas disposés à pratiquer l'avortement. C'est un peu la même situation qui prévaut à l'hôpital Saint-François-d'Assise, à Québec, qui a "hérité" de la clinique d'avortement pour la zone métropolitaine.

Les bureaucrates préparent peut-être une dernière offensive pour que l'hôpital de Jonquière accueille le centre régional d'avortements. Mais leur projet a bien peu de chances d'accoucher pour une foule de raisons majeures, dont les suivantes: les pressions populaires dans le secteur sont majoritairement contre l'avortement; les 47 médecins au service de cet hôpital ne partagent pas le même avis sur le sujet; qui plus est, les deux gynécologues de l'établissement public, spécialistes se trouvant davantage impliqués par l'étude des cas d'avortements thérapeutiques, divergent aussi d'opinion; s'il est vrai que 700 à 1,000 femmes mariées et filles de la région subissent chaque année des avortements clandestins et illégaux, et en supposant qu'une clinique de "planification familiale" étudie un nombre comparable d'interventions à l'hôpital de Jonquière, il faudrait recruter d'autres gynécologues et des généralistes volontaires pour poser ces actes médicaux, ce qui est impensable.

Le montant de \$50,000 à \$100,000 offert par le gouvernement sera plus utile s'il sert à développer dans la région les services à la future mère en détresse.

Gabriel BERBERI

AU FIL DE LA PENSÉE

Canoë-kayak aux eaux vives

Dans sa dernière édition, la revue canadienne bilingue "En route" reproduit une description des compétitions de canoë-kayak. Comme les compétitions internationales de cette discipline seront présentées à Jonquière et Desbiens, l'an prochain, nous reproduisons cet article du journaliste Gordon Peckover.

Un rocher tout à coup surgit devant vous et le courant vous y mène tout droit. Une manœuvre rapide avec votre pagaie fait changer la direction et à toute allure, vous passez à quelques poches du rocher.

Le courant maintenant vous enroule et vous entraîne vers une masse d'eau qui se déverse sur un rocher, juste au-dessous de la surface. Vous essayez, en vous appuyant sur une pagaie, de soulever le kayak et miraculeusement, vous glissez par-dessus l'obstacle pour vous retrouver brutalement sur une vague stationnaire qui vous catapulte dans l'eau. Avant le desalage complet, vous utilisez votre pagaie comme balancier pour redresser le kayak et échapper à la vague. C'est alors un tourbillon qui vous accueille et vous inonde d'écume.

Et puis, soudain, toute cette agitation s'apaise, l'eau se calme. Vous poussez un profond soupir et c'est une vivifiante impression de plénitude que vous ressentez en regardant derrière vous avant de vous armer mentalement pour les prochains rapides.

La plupart des Canadiens ont, à un moment ou à un autre, pagayé sur les eaux calmes d'un lac ou d'une rivière dans un canoë non ponté. Le nautisme en eaux vives est tout autre chose! Il faut courage et adresse pour tenter l'aventure mais une fois que vous aurez connu l'exaltation et l'ivresse que ce sport procure, il vous sera difficile de l'abandonner. C'est pourquoi, tous les ans au printemps, dès que fondent les neiges et que se gonflent les rivières, vous rencontrez les mordus de l'écume, en route pour les plus proches rapides.

Bien que le canoë et le kayak soient d'origine canadienne, ce n'est que très récemment qu'ils s'imposèrent ici en tant que discipline sportive. Ce sont des Canadiens qui, en 1902 firent connaître ces bateaux en Europe et c'est là que le sport se popularisa vraiment. C'est dans les années 50 que

les Canadiens en entendirent parler de nouveau quand des immigrants, venus d'Europe, firent connaître leurs techniques et leurs vues nouvelles sur la pratique du canoë. C'est alors que cette discipline devint ce qu'elle est aujourd'hui: un sport exaltant aussi bien pour les spectateurs que pour les participants, qu'il s'agisse du chevronné se préparant à entrer en lice pour le championnat du monde ou de l'amateur du dimanche. Le canoë-kayak se pratique maintenant dans toute l'Amérique du Nord et des compétitions qui réunissent des milliers de pagayeurs ont lieu toutes les fins de semaine pendant la saison qui débute avec les crues printanières et se continue jusqu'en novembre.

Les principales épreuves sont la descente et le slalom et rappellent les épreuves de ski du même nom. Pour la descente, il s'agit d'une course de quatre à huit milles de long et le plus rapide pagayeur est le vainqueur. En slalom, la distance est plus courte (de 600 à 800 mètres) et le pagayeur doit négocier une série de portes installées au milieu des rapides. Il doit aller de l'avant pour passer certaines portes, pagayer à reculons pour d'autres et pour d'autres enfin, il lui faut remonter le courant en passant à travers les portes après les avoir traversées dans le sens du courant. Habituellement, l'épreuve comporte un esquimautage. Si, vues de haut, les eaux tumultueuses vous semblent agitées, vous devriez les voir d'en-dessous. Elles font un vacarme effrayant et vous emportent comme un fétu de paille dans une tempête. Votre kayak va dans une direction et vous pagayez dans l'autre mais le plus difficile est de ne pas perdre le sens de l'orientation. Une fois que vous avez repéré la surface, un bon coup de pagaie et un mouvement des hanches vous renvoient en surface.

Vous n'êtes évidemment pas obligé de participer à une course en eaux vives pour connaître les joies enivrantes du canoë. La plupart des adeptes trouvent sur la rivière toutes les satisfactions désirables et peuvent toujours, si le cœur leur en dit, se livrer à quelques acrobaties. La vrille est l'une des plus rudes: vous dirigez le nez du kayak dans une vague stationnaire au moment où votre vitesse est suffisante pour que l'impact vous envoie dans les airs jusqu'à ce que seul le nez du bateau se retrouve dans l'eau. Si vous êtes très fort, vous effectuez un angle de 180 degrés pour vous retrouver à contre-fil du courant. Vous pouvez aussi faire du surf sur une vague stationnaire et y rester pen-

dant une demi-heure ou plus si vous réussissez à garder votre équilibre. La descente de chutes représente le summum de l'acrobatie. Certains ont essayé de descendre des chutes de 18 pieds de haut mais c'est rare, les spécialistes se contentant, et c'est déjà beaucoup, de descendre des chutes de cinq à six pieds de hauteur.

Une embarcation pontée présente certains inconvénients pour les courses de fond. Le chargement et le déchargement du matériel par la petite ouverture donne une bonne idée de ce qu'est la chirurgie et pourtant, kayaks et canoës pontés gagnent partout en popularité auprès des adeptes du canoë-tourisme car les long portages sont alors moins nombreux.

Aujourd'hui encore il est toujours possible, surtout dans le Grand Nord, de s'évader complètement de toutes civilisations et d'emprunter les routes que suivirent les explorateurs il y a des centaines d'années.

Jim Mark a fait la descente de la Nahanni Sud l'année précédant l'ouverture du parc. Lui et ses compagnons effectuèrent en voiture le trajet jusqu'à Watsons Lake juste au bord des limites de la Colombie-Britannique. De là, ils nolisèrent un avion pour les transporter eux, leurs trois kayaks et un canoë ponté jusqu'aux bords de la rivière Macmillan dans le Yukon central, point de départ de leur périple de 300 milles, d'où ils remonteront la Nahanni Sud jusqu'à sa source pour emprunter alors la Liard et aboutir à la rivière Mackenzie. L'ampleur de la rivière n'est pas très recherchée car, explique Mark, même si le paysage est intéressant, il est moins spectaculaire qu'en aval. Ils décidèrent pourtant de s'attaquer à la rivière en amont car il y avait là plus de difficultés à surmonter.

Le canoë-kayak est une discipline facilement accessible, bon marché; de plus, il n'est jamais trop tard pour en entreprendre la pratique. Il suffit d'entrer en contact avec la Fédération provinciale de canoë-kayak qui vous donnera l'adresse du club le plus proche où vous pourrez vous familiariser avec les techniques de base. Ce sera ensuite la première sortie et vous vous mesurerez à la rivière qui vous livrera ses secrets.

Les rapides ne sont pas tout de suite pour vous mais très vite, le canoë-kayak fait partie de votre vie et n'en sort plus. Dès que les eaux fraîchissent vous vous procurez une combinaison isothermique pour prolonger la saison.



PAROLE AUX LECTEURS

Chacun doit lutter contre la dénatalité

Il y a plusieurs mois, certains se sont inquiétés de l'ampleur que prend la politique de dénatalité au Québec. Nous n'avons pas oublié cette lettre-réponse au Cardinal Maurice Roy, réponse complètement négative au DROIT À LA VIE qui, en somme, n'est que l'élaboration d'un programme de stérilisation intensifiée, d'ouverture à tous les abus possibles pour faciliter l'élimination de l'enfant au moindre accrochage...

Dans notre région, nous avons protesté énergiquement contre une telle politique et la rentrée scolaire avec des classes vides, plusieurs classes vides... nous invite à la réflexion que notre terre québécoise, après trois siècles de dynamisme, attend l'étranger pour survivre. Nous constatons que malgré l'intervention de nos évêques, les "anti-chambres d'avortoirs" fonctionnent à Montréal, à Val-d'Or, à Shawinigan et se multiplient sous nos yeux et nous, les Québécois et Québécoises, nous continuons d'accep-

ter une telle diminution de vies humaines...

Ce mode de participation doit s'accroître chez nous, en chacun de nous par une prise de conscience énergique et féconde, en faveur de la vie. Avec nos évêques, qui se sont impliqués si généralement en faveur de l'accueil et le respect de la vie, il importe que nous soyons attentifs à leurs recommandations. Nous souhaitons que le dialogue se poursuive avec le législateur, afin qu'une volte-face décisive diminue à zéro, l'instauration des cliniques d'avortements. L'humanisation, l'inculcation de principes honnêtes et chrétiens, une attention soutenue à favoriser les naissances, à encourager les heureux parents, une responsabilité vigilante à l'égard des étudiants, voilà autant de moyens que nous nous devons d'appliquer sans tarder. Un éditeur disait: "Nous sommes en train de détruire l'envie de vivre d'une génération..." "On ne trouve pas d'exemples dans l'histoire des

peuples occidentaux d'une telle course au suicide".

Le Front commun pour le respect de la vie, dans un communiqué récent, demande à chaque citoyen: 1. d'écrire une lettre d'appui aux évêques; 2. d'écrire une lettre au premier ministre Pierre Elliott Trudeau; 3. d'écrire une lettre au premier ministre René Lévesque.

Ces lettres, qui favorisent la défense de la vie, doivent indiquer clairement que cette mesure sociale est inacceptable; elles auront pour effet de neutraliser les mesures sociales qui s'installent avec force pour réduire la vie humaine, en plus, elles éclaireront nos législateurs qui sont là... pour nous représenter. La situation est URGENTE, ne pas remettre à demain, il est déjà tard...

Accepterons-nous d'être "Un Québec en chute libre"? Nous sommes en train de détruire l'envie de vivre d'une génération... Nous sommes en train de détruire l'envie de vivre d'une génération... Nous sommes en train de détruire l'envie de vivre d'une génération...

la situation embrouillée par des fins matérialistes, pour diminuer l'amour de vivre et accélérer l'envie de tout briser, de tout diminuer, même nos effectifs les plus productifs: la GÉNÉRATION DE DEMAIN.

Etienne Pedneault, Ville de La Baie, Membre du Front commun pour le respect de la vie. Le 12 septembre.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expressions d'opinions.

Tout en ayant un caractère général, ces textes doivent être concis et courts, de préférence, de manière à permettre la publication régulière d'une plus grande variété d'opinions.

Le journal se réserve le choix des lettres, et la prérogative de résumer les écrits trop longs, dans l'intérêt collectif des lecteurs.

Le prêt des archives du musée crée de sérieuses inquiétudes au conseil

par Laval Gagnon

CHICOUTIMI — Un sérieux malaise règne à la Société historique du Saguenay, dont une majorité indéterminée de membres du conseil d'administration adoptaient mercredi une résolution autorisant pour une période de 25 ans le transfert de toutes les archives aux Archives nationales du Québec.

Ce prêt qui s'inscrit dans le cadre de la politique du ministère des Affaires culturelles qui veut rationaliser la conservation des archives au Québec en la prenant sous sa férule, a

semé un profond malaise chez plusieurs membres parmi les plus anciens du conseil d'administration, membres qui craignent pour l'avenir même de la Société historique dont la situation financière, bien qu'elle ne soit pas désespérée, est néanmoins fragile, assure-t-on.

Selon ce que le Quotidien a pu savoir, plusieurs membres du conseil d'administration n'assistent pas, pour différentes raisons, à la séance de mercredi. Ces membres comptent justement parmi ceux qui craignent pour l'avenir de la société.

Prêt

Depuis quelques mois déjà, le ministère des Affaires culturelles a manifesté son intention de prendre la responsabilité de la conservation des archives qu'on évalue sommairement à \$1 million.

Des discussions ont abouti récemment à un projet de protocole d'entente selon lequel la société prête pour 25 ans ses archives. Elles seraient conservées et administrées par des fonctionnaires du ministère, au bureau des Archives nationales qui sera

éventuellement ouvert sur la rue Bégin à Chicoutimi. Ce projet de contrat n'est pas encore signé.

Or, du côté des réticents on ne s'objecte pas réellement à la politique du ministère des Affaires culturelles.

Cependant, quelques-uns d'entre eux, interrogés sous le sceau de la confidentialité, soutiennent que privée de l'administration des archives qui l'ont d'ailleurs fait naître, la Société historique perd un dynamisme déjà miné par une situation financière précaire.

tration voudraient que la Société historique assure sa viabilité financière avant d'accepter de se départir de ses archives.

Certes le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Vaugeois, promettait il y a quelque temps l'aide éventuelle du gouvernement, mais, chez quelques membres, on évoque facilement la fragilité des promesses politiques lorsqu'elles sont formulées sans engagement précis.

D'autres souhaitent que le prêt que consentirait la société le soit autrement qu'à titre gracieux. On souhaiterait donc que l'organisme loue, selon un prix à déterminer, ses archives pour 25 ans.

Assemblée

Quoi qu'il en soit, tout laisse croire que des pressions seront exercées pour la tenue d'une assemblée générale des 700 membres de la Société historique, afin de clarifier la situation.

La décision adoptée mercredi affecte, dit-on, tout le fonctionnement et l'avenir de la société; il faut donc que les membres en soient saisis.

"Nous n'avons pas de mandat à ce niveau", concluait d'ailleurs un membre dissident du conseil d'administration.

Finances

Actuellement, la Société historique est endettée d'environ \$20,000. La majeure partie de ses revenus — ils servent principalement à défrayer le salaire d'un archiviste —, une somme annuelle d'environ \$15,000, provient de la Fondation Mgr Victor Tremblay, administrée incidemment par une corporation indépendante.

On craint que la perte d'intérêt et donc de clientèle dont elle sera victime en étant privée de la conservation, grèvera davantage sa situation financière.

Parce qu'il s'agit là de son avenir, plusieurs membres du conseil d'adminis-

Murdock-Domtar La situation se corse

par Andrée Brassard

MISTASSINI — La situation s'envenime dans le conflit qui persiste depuis le 28 août à l'usine de la Murdock-Domtar de Mistassini, dont les 156 travailleurs sont en grève pour protester principalement contre les offres salariales déposées par la compagnie.

En effet, après que la Sureté du Québec ait confirmée le fait que deux grévistes seront accusés d'intimidation en vertu de l'article 381 du Code criminel, c'est maintenant le syndicat qui pense à s'élever contre certains gestes posés par le moulin de papier à journal Domtar de Dolbeau.

En effet, selon le président du syndicat du local 1495 du SCTP, M. Marcel Labonté, l'usine de papier journal Domtar de Dolbeau aurait "décidé d'utiliser une tronçonneuse mobile et d'engager des scabs pour l'opérer". Avant le déclenchement de la grève, la section scierie-tronçonneuse de l'usine Murdock-Domtar de Mistassini approvisionnait l'usine de papier journal de Dolbeau. Or, M. Labonté affirme que l'usine Domtar de Dolbeau utilise les services de scabs pour effectuer le travail des employés-grévistes de l'usine de Murdock-Domtar à Mistassini. Le syndicat évalue actuellement les possibilités de porter plainte au ministère québécois du Travail, en vertu de la loi 45.

Cependant, du côté patronal, on in-

dique que les deux entreprises sont tout à fait distinctes, l'une portant le nom de Domtar et l'autre effectuant ses opérations sous la raison sociale Murdock-Domtar. "Ce sont deux entreprises indépendantes, avec des accreditations syndicales distinctes", déclarait un représentant patronal de l'usine de Murdock-Domtar de Mistassini. Ce que Domtar fait à Dolbeau, ça ne nous regarde pas".

Parité salariale

Les salaires des travailleurs de l'usine de papier journal Domtar à Dolbeau ont toujours été plus élevés que ceux de l'usine de sciage et de tronçonnage Murdock-Domtar de Mistassini. Les grévistes réclament la parité salariale avec leurs voisins du Sud, plus \$1 d'augmentation l'heure, ce qui signifierait une hausse du salaire horaire de \$4.20 pour le journalier de l'usine de sciage de Murdock-Domtar à Mistassini.

De source syndicale, on indique que le journalier de la Domtar à Dolbeau touche une rémunération horaire de \$7.56 depuis l'entrée en vigueur de leur nouveau contrat de travail en juillet. Avant le déclenchement de la grève, le journalier de l'usine de sciage de la Murdock-Domtar à Mistassini touchait \$4.36 l'heure. La compagnie offre une augmentation de \$0.35 l'heure pour la première année du contrat et une deuxième hausse de \$0.30 en 1979.



ATTENTIFS — M. Robert Collard, éleveur et président de l'Exposition de Saint-Félicien, reste attentif au concours de toutes les races. Il assiste ici à la finale des éleveurs Holstein, en compagnie des officiers du ministère de l'Agriculture dont M. Justin Côté, agronome. Qui incidemment est sur place durant toute la durée de l'exposition avec ses confrères.

Exposition agricole de Saint-Félicien Organisateurs et éleveurs satisfaits des résultats

SAINT-FÉLICIEN — Les bêtes sont belles et bonnes. Les bêtes sont nombreuses aussi, et l'Exposition agricole de Saint-Félicien se porte de mieux en mieux. On attendait 25 exposants, on en accueille 30. Et du bétail de choix, peut-on entendre en commentaire autour des étables de l'organisation.

Après une journée Ayrshire réussie, les éleveurs de la race Holstein ont rivalisé amicalement à leur tour hier, soumettant au jugement impartial de M. Laurent Racette de Saint-Augustin-de-Portneuf leurs plus beaux spécimens.

Dès aujourd'hui, on passera au peigne fin les 33 sujets de boucherie, tandis que les Holstein étaient 70, et les Ayrshire 93. C'est le nombre qu'il y avait lieu d'espérer, et on en est satisfait. De plus, les conducteurs de charrettes seront en compétition aujourd'hui même, tandis qu'un encan aura lieu pour les amateurs de bêtes Holstein, et qu'un encan semblable aura lieu demain pour la race Ayrshire.

Parallèlement à ces activités agricoles nombreuses et intensives, l'exposition commerciale se

poursuit, et la caractéristique la plus nouvelle de cette facette de l'expo est sans doute le grand nombre de kiosques d'artisanat.

Résultats

Comme ce fut le cas pour Benoît Tremblay d'Hébertville jeudi, un éleveur a remporté trois premiers prix importants hier après-midi, soit Bernard Villeneuve de Métabetchouan. Ce dernier a obtenu les prix et trophées pour avoir présenté la meilleure productrice, avoir été le meilleur exposant, et le meilleur éleveur. La championne junior a été présentée par Ghislain Duchesne d'Alma, et la grande championne senior par Florence Le-page de Saint-Félicien.

Michel Villeneuve de Lac-à-la-Croix avait présenté la championne junior jeudi, tandis que La-roche et Frères de Saint-Prime avait été le meilleur éleveur. Benoît Tremblay d'Hébertville avait remporté les trois autres prix importants. Le premier groupe de champions sont des éleveurs Holstein, et celui qui concourait jeudi, des éleveurs Ayrshire.

Malades chroniques Une nouvelle vocation pour l'hôpital d'Alma

ALMA — Dès le début d'octobre, les 18 lits réservés aux malades chroniques seront disponibles à l'hôpital d'Alma. Si tout fonctionne comme prévu, les travaux de préparation seront terminés avant la fin de septembre, et l'institution hospitalière pourra jouer ce nouveau rôle auprès de la population du comté de Lac-Saint-Jean. Le directeur général de l'hôpital, le Dr Marcel Perron, et la présidente du conseil d'administration, Mme Micheline Lackman, ont tous deux discuté avec la presse de cette nouvelle vocation hier matin.

Selon les porte-parole de l'Hôtel-Dieu d'Alma, cette section consacrée aux malades nécessitant des soins prolongés sera sans doute appréciée par la population. Elle permettra à ces personnes de se rapprocher éventuellement de leur domicile traditionnel; et de faire jouer à l'institution un rôle complémentaire.

Huit à dix employés seront affectés à ce département.

Des bénévoles

Une campagne de recrutement est en cours pour créer à l'hôpital d'Alma un groupe de bénévoles dévoués aux patients. D'ici la fin de l'automne, cette association active opérera à l'hôpital, sans toutefois, précise-t-on, interférer dans le travail habituel des employés réguliers. Cet organisme, les Auxiliaires bénévoles, apportera un surplus de réconfort aux

malades, comme cela se pratique dans certaines autres institutions.

Pour mieux encore faire sentir à la population du comté que cet hôpital est le sien, on tentera au cours de la prochaine saison de familiariser les auditeurs de la radio d'Alma (CFGF) aux services de l'hôpital. Des employés de l'Hôtel-Dieu et des médecins seront appelés à passer en ondes chaque jour, pendant près de trois minutes.

Radio-Saguenay Négociations dans l'impasse

JONQUIÈRE — Hier, en fin d'après-midi, les négociations visant au renouvellement du contrat de travail des quelque 40 employés de Radio Saguenay Limitée étaient toujours dans l'impasse.

Après avoir discuté de la durée de la semaine de travail que le syndicat affilié à la Fédération nationale des communications (CSN) tente de réduire à 32 heures et demie, et après avoir échangé sur les offres salariales de la compagnie, les parties se sont retirées pour analyser le contenu des échanges.

Selon le principal négociateur, M. Guy Marsolais, l'impasse persistait toujours, quelques minutes avant que les parties ne reprennent les discussions. Il est possible que la négociation se poursuive en fin de semaine.

NOTAIRES

RIVERIN, WELLS, CHARLTON & BOIVIN
NOTAIRES
CONSEILLERS JURIDIQUES

JACQUES RIVERIN, LL.L.
ROBERT WELLS, LL.L.
RENE-PAUL CHARLTON, LL.L.
JEAN RIVERIN, LL.L.
GAETAN BOIVIN, LL.L., M.F.

247 EST, RACINE — C.P. 308 — CHICOUTIMI TEL.: 549-6083

AVOCATS

AUBIN, FILLION, BRISSON,
FOURNIER & CÔTÉ
AVOCATS ET PROCUREURS

Gérald Aubin LL.L., CR. André Fillion LL.L.
Enc Brissson LL.L., L. Alain Côté LL.L.
Louis-Charles Fournier LL.L. Daniel Côté LL.L.

110 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI TELEPHONE: 543-0786
631, 3e RUE, VILLE DE LA BAIE, TEL.: 544-6845
Tous les jours de 9 h à 5 h
Lundi et vendredi de 7 h à 8 h p.m.

LAVOIE & MENARD

AVOCATS,

Jean-Marc Lavoie — Andre Menard
110, RACINE EST (suite 124)
CHICOUTIMI — 545-4901

PAGE, ROY, GIRARD & GAUTHIER

AVOCATS

Roger Page, B.A., LL.L.
Claude Roy, B.A., LL.L.
Carol Girard, D.E.C., LL.L.
Françoise Gauthier, D.E.C., LL.L.

123, RACINE EST, SUITE 110
CHICOUTIMI — 543-0725

FRADETTE, BERGERON, CAIN, PREVOST, LAMARRE, CASGRAIN & WELLS

AVOCATS

Roland Fradette C.R. Pierre Bergeron C.R.
Michaël-H. Cain C.R. Gilles Prevost LL.L.
François-G. Lamarre LL.L. Paul Casgrain LL.L.
Guy Wells LL.L. Martin Côté LL.L.
Claude Gauthier LL.L. Carl Lachance LL.L.
Pierre Simard LL.L. François G Tremblay B.C.L.

EDIFICE MURDOCK
110 EST, RACINE — CHICOUTIMI — TEL.: 549-6296

DUFOUR & CÔTÉ

AVOCATS ET PROCUREURS

Me Richard Dufour LL.L.
Me Gabriel-M. Côté LL.L.

23, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI
TEL.: 549-8150

ca COMPTABLES AGREES

Region Saguenay Lac-St-Jean

Claude Gagnon

250, Racine est,
Chicoutimi
Tél.: 543-5161

Gagnon, Bergeron, Tremblay, Pelletier & Associés C.A.

Leon-Georges Gagnon, C.A.
Paul-André Bergeron, C.A.
Paul-Gaston Tremblay, C.A.
Bernard Pelletier, C.A.
Roland Gauthier, C.A.

72 ouest, Jacques-Cartier, Chicoutimi
Tél.: (418) 549-4142

Gauthier, Tremblay, Legault, Boivin Dallaire, Turcotte & Associés, c.a

Bureau principal: 110 est, rue Racine, Chicoutimi. Téléphone: (418) 549-6650
CHICOUTIMI - LA BAIE - LA MALBAIE - ST-FÉLICIEN - ROBERVAL

Antoine Gauthier, C.A. Charles Tremblay, C.A. Rosaire Boivin, C.A.
Pierre Legault, C.A. Edgée Dallaire, C.A. Gilles Turcotte, C.A.
Philippe Routhier, C.A. André Gauthier, C.A. Julien Lemieux, C.A. M.B.A.
Roger Lauriat, C.A. Yvon Carrier, C.A. Denis Boivin, C.A.
Camille Bergeron, C.A. Roger Boivin, C.A. Luc Smard, C.A.
Normand Gosselin, C.A. Danielle Tremblay, C.A. Alain Fortin, C.A.

Hamel, Leclerc & Associés

Jules Hamel, c.a.
Normand Leclerc, c.a.
Dominique Pilote, c.a.

Gilles Lapensee, c.a.
Laval Boulianne, c.a.
Jean Boivin.

535, ouest, rue Collard
Alma, P.Q.
Tél.: (418) 668-8325

La Roche, Gobeil, Potvin, Boivin & Associés

Raymond-J. La Roche, c.a.
Pierre-Albert Potvin, c.a.
Arthur Gobeil, c.a.
Ronald Boivin, c.a.

413, rue Racine,
Chicoutimi
(418) 549-4318

371, rue Bagot,
Ville de La Baie
(418) 544-6847

Lemieux, Harvey, Lemieux, Côté & Ass.

Remi Lemieux, c.a.
Rosaire Harvey, c.a.

Serge Lemieux, c.a.
Michel Côté, c.a.

580, Sacré-Coeur, Alma - 662-6516
5, St-Antoine, Métabetchouan - 349-3454

Jacques Perron

COMPTABLE AGREE

245, 7ième Avenue, Dolbeau
Tél.: 276-0572

Rancourt, Perron & Ass.

André Rancourt, c.a.

Rodrigue Perron, c.a.

1230, boul. Walberg, suite 14
Dolbeau
276-2253

Couture, Boillat & Ass.

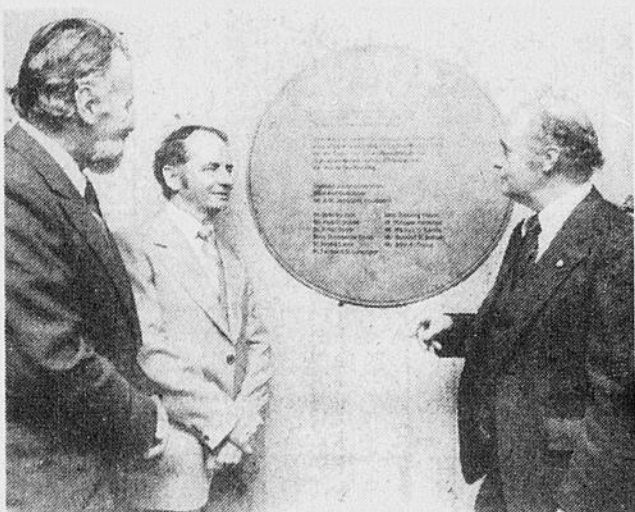
Yvon Couture, c.a. Pierre Boillat, c.a.
1461, boul. Walberg
Dolbeau
276-1152

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



SIGNALISATION MODERNE

Le "Domaine du roi", organisme dévoué à la promotion touristique sur le territoire du commissariat industriel du secteur de Saint-Félicien, vient de recevoir ses panneaux de signalisation. De grand format, et de couleur bleue très accrochante, les panneaux seront installés dès le printemps prochain sur des supports fournis par les municipalités concernées, aux entrées des villages de La Doré et de Saint-Prime, ainsi qu'aux trois points d'entrée de la ville de Saint-Félicien. Investissement estimé à environ \$4,000, la construction et l'installation de ces panneaux aidera à régler le problème historique de la signalisation pour les visiteurs. Sur la photo, il manque le panneau de La Doré, mais on peut voir quelques sigles représentant notamment le parc de Saint-Félicien, le vieux moulin de La Doré, le fromage de Saint-Prime, et les "Six heures" de La Doré. C'est M. Armand Lachance qui est le président de ce nouvel organisme touristique, le "Domaine du roi".



LA MAISON DE RADIO-CANADA

C'est avec fierté que la direction du poste CBJ de Radio-Canada, à Chicoutimi, M. Jacques Lambert, a reçu, mercredi soir, ses grands patrons du réseau. On le voit ici (au centre) au dévoilement de la plaque commémorative fixée dans le hall du nouvel édifice de Radio-Canada, à Chicoutimi. Il est escorté de MM. Raymond David, vice-président et directeur général de la radiodiffusion française, et Pierre Desroches, vice-président exécutif de Radio-Canada.

AUJOURD'HUI

Principaux anniversaires historiques:

1976 — L'Eglise épiscopale américaine approuve l'ordination de femmes comme prêtres et évêques.

1969 — Mlle Angie Brooks, du Libéria, est élue présidente de la 24^{ème} Assemblée générale des Nations unies.

1967 — Le secrétaire général de l'ONU, U Thant demande à Washington d'arrêter les bombardements du Vietnam du Nord.

1964 — Cessez-le-feu entre troupes républicaines appuyées par l'Egypte et monarchistes soutenus par l'Arabie saoudite au Yémen du Nord, après deux ans de guerre civile.

1963 — La Malaisie, Sarawak, Singapour et le nord de Bornéo se rattachent à la Fédération de Grande Malaisie.

1962 — Le Rwanda, le Burundi, Tobago et la Jamaïque entrent à l'ONU.

1945 — Le Japon restitue Hong Kong à la fin de la Seconde Guerre mondiale.

1929 — La Bolivie et le Paraguay signent un traité de paix.

1913 — Le Japon envoie une flotte sur le Yang Tse pour forcer la Chine à payer les dommages de guerre.

1903 — A la conférence de Buchlau, la Russie accepte l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche qui autorise la flotte russe à passer le Bosphore.

1824 — Louis XVIII de Prusse prend Prague, mais abandonné par les Français, fait retraite en Saxe.

1673 — L'empereur Léopold 1^{er} déclare la guerre à la France.

Ils sont nés un 26 septembre:
Louis XIV, roi de France (1638-1715)
John Gay, poète anglais (1685-1732).

Nicolas Desmaret, géologue français (1725-1815).
Lauren Bacall, actrice américaine (1924).

CLUB LIONS

Le Club Lions de Chicoutimi reprendra ses activités la semaine prochaine et les nouveaux dirigeants ont l'intention d'inviter, à leur souper mensuel du mardi soir, à l'Hôtel Chicoutimi, plusieurs conférenciers de marque. Pour inaugurer la saison, le président du Conseil régional de développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Paul Tremblay, définira les grandes priorités de son organisme.

SUBVENTION DE \$20,400

La firme Metal Sigodec Inc., de Chicoutimi, vient de se voir attribuer une subvention de \$20,400 pour l'agrandissement de sa manufacture de pièces de métal et de fer décoratif. Ce projet, selon le MEER, devrait amener la création de six emplois et des investissements de l'ordre de \$103,000. Cette subvention a été versée en vertu du programme LSDR (loi sur les subventions au développement régional), institué par le MEER pour inciter à l'investissement et créer des emplois, ceci afin de combattre les disparités régionales.



LE DIALOGUE HENRI-FRANCIS

Dans le cadre de "Temps présent régional", lundi à 12h30, sur les ondes de CBJ, Robert Quenville animera un débat entre les maires Francis Dufour, de Jonquière, et Henri Girard, de Chicoutimi. Il sera évidemment question de fusion et de la réforme de la fiscalité...

LA CHORALE AQUILON D'ALMA

La chorale Aquilon d'Alma reprend ses activités et M. Clovis Gauthier, président, lance un appel à tous les anciens choristes, de même qu'à tous ceux qui auraient l'intention de devenir membres, de profiter de la présente campagne de recrutement pour rejoindre les rangs de cette chorale. D'où que tu viennes, des environs ou d'Alma même, il n'est pas nécessaire que tu possèdes des connaissances musicales, il suffit plutôt que tu aimes chanter et que tu désires passer des heures agréables avec des amis sous la direction de M. Paul Gagnon. N'hésite pas, téléphone immédiatement à M. Jacques Roberge aux numéros suivants: le jour 668-2395 et le soir 662-7939.



LA PREMIERE GARDE-CHASSE

Elle n'est pas du Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais bien de Joliette, Claire Durocher, 21 ans, est agent de conservation de la faune depuis trois mois. "C'est un dur métier, admet-elle. On se fait pas brasser en jeep."

PERFORMANCE DES SHAMPOOINGS

Dans la dernière édition de "Protégez-vous", revue de l'Office de la protection du consommateur, on présente une analyse comparative des 30 marques de shampooings les plus vendus sur le marché. Bright Side, pour cheveux secs, fabriqué par Colgate-Palmolive, obtient les résultats les plus favorables, soit 438 points, d'après l'appréciation faite par un échantillon de consommateurs. Suivent, dans l'ordre, Alberto VO-5, de Culver Ltee (432), Head & Shoulders, de Procter & Gamble (412) et Halo, pour cheveux gras, de Colgate-Palmolive, (412), Kiro-Lac, pour cheveux secs, de Claude Legot Ltee (406), Breck, pour cheveux gras, (399), Earth Born, pour cheveux secs, de Gillette (398), Johnson's pour bébés, de Johnson & Johnson (396), Short & Sassy, pour cheveux gras, de Clairol (368) et L'Oréal, pour cheveux secs, de Cosmair (336).



ILS COMBATTENT LA ROUILLE

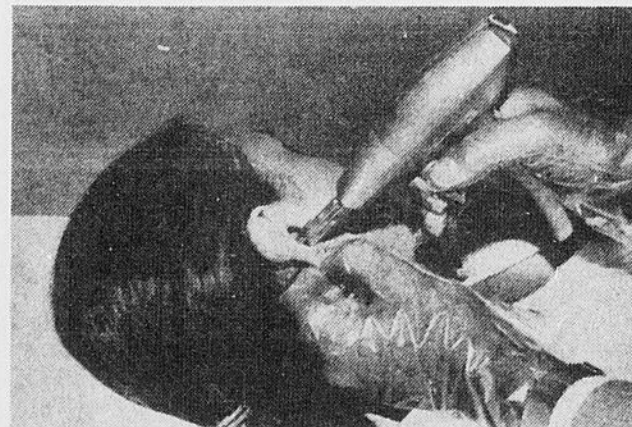
Les propriétaires de véhicules éprouvant des problèmes de corrosion prématurée peuvent maintenant compter sur un nouvel allié, l'ACPVC, 2015, rue Pell, suite 500, Montréal, (H3A-1T8). L'Association canadienne de protection des véhicules contre la corrosion qui regroupe diverses entreprises versées dans ce domaine, déclare, dans un premier communiqué, que son objectif prioritaire est d'offrir aux consommateurs des garanties solides sur la qualité du travail et l'après-service. Fondée par onze entrepreneurs de cinq provinces, l'ACPVC est actuellement dirigée par huit personnes, dont six de l'Ontario, et deux de Montréal. Le président est M. Lang-E. Cope (photo de gauche). Pour sa part, M. André-J. Héon, (photo de droite) est vice-président.

COOPERATIVE FUNERAIRE

Le comité provisoire de la Coopérative funéraire du Saguenay-Lac-Saint-Jean convoque tous ses membres et ceux intéressés à le devenir à assister à cette première rencontre qui aura lieu le mercredi soir, 20 septembre, à 19h00, à la salle paroissiale de l'église Saint-Dominique de Jonquière. Il y aura élections.

MISSION "SALUT ET GUERISON"

Venant de France, le missionnaire Daniel Gerbore, ancien missionnaire en Afrique et aux Antilles, annoncera l'Evangile dans sa simplicité et sa puissance primitive. Il imposera les mains aux malades en vue de leur guérison, selon l'enseignement de l'Ecriture sainte. "Dans chaque pays où ce message de délivrance a été apporté, de nombreux malades ont été guéris et des vies ont été transformées", soutiennent les porte-parole du missionnaire. A compter de demain et ce, jusqu'au 26 septembre, les gens intéressés pourront le voir à chaque soir, dès 19h30, au Collège de Chicoutimi, en la salle 1027, située à côté de l'Auditorium Dufour.



POUR MAIGRIR SANS EFFORT

Une méthode empruntée de la Chine vient d'être mise à l'épreuve aux Etats-Unis et en Europe pour aider les obèses à perdre du poids sans effort. Il s'agit d'un appareil, sorte d'agrafe, qu'un spécialiste fixe à une oreille. Quand la faim vous prend, vous agitez l'agrafe durant une minute, et l'estomac se tient tranquille. Ce nouveau gadget avec les services d'un spécialiste ne coûte qu'une soixantaine de dollars.

RENDEZ-VOUS

BAS SAGUENAY

Familles monoparentales — Les familles monoparentales du Bas-Saguenay, si vous êtes intéressés à devenir membres de l'association, on vous attend. Pour information, le soir à 544-1507 ou 544-6648.

CHICOUTIMI

Numismates — Assemblée des numismates du Saguenay invitent tous les collectionneurs de monnaie, médaille et timbre, à venir à leur première réunion de l'année, demain après-midi, de 14h00 à 16h00, au chalet du parc Rosaire-Gauthier. Au programme, échanges, discussion, vente de monnaie et timbres. Tirage du prix de présence. Bienvenue à tous.

Rosécruen Amorç — Il y aura une réunion régulière du Chapitre Saguenay, demain soir, à 19h30, au local habituel. Pour informations, sur le mouvement, écrire à C.P. 581, Chicoutimi.

Section de l'Accueil

Demain soir à 20h00, à l'école Laure-Conan.

Section de l'Oasis

Demain soir à 20h00, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement.

Section du bonheur

Demain soir à 20h00 à Val-Racine.

Familles monoparentales

Tu es parent unique, tu te sens seule, tu veux te faire des amies, appelle nos deux amies, Anita à 549-9455 et Annie à 549-3700 de 14h00 à 16h00.

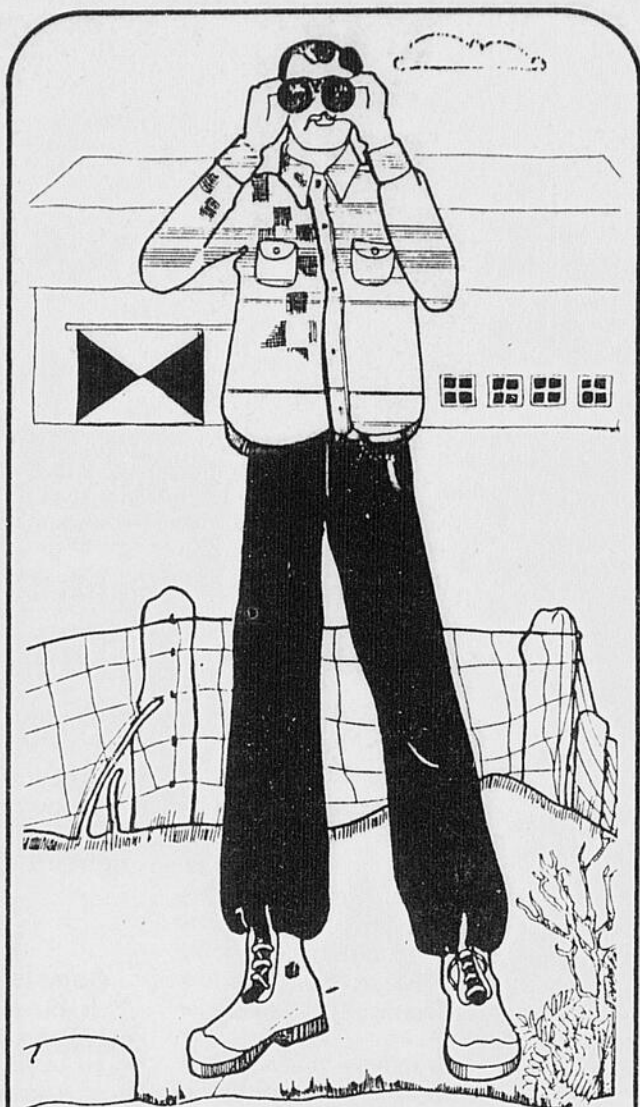
JONQUIERE

Aféas — L'Aféas Saint-Laurent organise des rencontres de formation de tissage à son local. Toutes celles qui sont intéressées pour toute information, communiquez à 547-8121, ou 547-8232.

Loisirs — Le service des loisirs de Jonquière invite toute la population, à venir faire une promenade en canot sur la Rivière-aux-Sables, demain entre midi et 17h00. L'endroit, près de l'usine de filtration du se-

TOURNEE DU DEPUTE JACQUES BRASSARD

Le député du comté de Lac-St-Jean à l'Assemblée nationale, M. Jacques Brassard, a entrepris, cette semaine, une tournée automnale qui l'a amené à visiter quelques entreprises privées du comté, de même l'Hôtel-Dieu d'Alma. C'est ainsi que le programme de rencontres en milieu de travail se poursuit et que les entreprises établies dans le parc industriel d'Alma accueilleront également le député du Lac-St-Jean, dans la semaine du 18 au 22 septembre. Monsieur Brassard sera accompagné, pour la circonstance, de M. Bertrand-B. Leblanc, directeur général du Conseil économique d'Alma et Lac-St-Jean. Un autre point du programme de cette tournée consiste à rencontrer des groupes de retraités afin d'entreprendre avec eux le dialogue sur l'avenir constitutionnel du Québec.



OPERATION TAUREAU

La Sûreté du Québec lance "L'opération taureau" dont l'objectif est de diminuer les vols d'animaux dans la région. Chaque année, les agriculteurs subissent des pertes imputables aux vols de bestiaux.

La sûreté veut donc par sa campagne sensibiliser les agriculteurs au danger qui menace leurs troupeaux à l'approche de l'automne et leur suggérer des moyens de prévention.

Elle leur conseille d'abord d'exercer une surveillance constante sur le bétail, de garder leurs animaux hors des zones de chasse, de faire identifier toute personne inconnue qui circule sur leurs terres et de rapporter toutes informations au corps policier local.

Les forces policières mettront tout le personnel nécessaire à la disponibilité des ruraux. Elles effectueront des visites chez les éleveurs d'animaux et dans les boucheries.

Le vol des animaux est passible de peines allant jusqu'à 10 ans d'emprisonnement (\$200 ou plus) et de deux ans d'emprisonnement (moins de \$200).

teur de Jonquière, au bout de la rue Fontaine. A noter, que les canots sont fournis gratuitement.

Fête des défunts — La fête annuelle pour nos défunts au cimetière de Jonquière organisée par les Chevaliers de Colomb 2756, Jonquière aura lieu cet après-midi, à 14h00, au cimetière même.

Auxiliaires bénévoles — Assemblée générale des Auxiliaires bénévoles, du centre hospitalier de Jonquière lundi, à 19h30, au gymnase de l'hôpital.

Club Châtelaine — Le Club Châtelaine, de Jonquière débute sa campagne de recrutement pour l'année 78-79. Comme par le passé, les membres intéressés seront contactés.

Toutefois, les personnes intéressées à adhérer au club pourraient appeler Mmes Louise Grenier à 547-7588 ou Ide Maltais à 542-4677.

Club de caméra d'Arvida — Vous invite à sa journée de la photo qui aura lieu demain après-midi de

13h00 à 18h00, à l'Ecole polyvalente d'Arvida. Les intéressés y verront une exposition de photographies en couleur et en noir et blanc faites par les membres du club, ainsi que des projections de diapositives. Vous y verrez aussi divers modèles de caméras, d'objectifs et de lampes-éclairs. De plus, les membres seront à votre disposition pour vous donner des informations sur différents types de films.

Aféas — L'Aféas de Saint-Félicien lance son recrutement avec le thème "L'Aféas c'est pour moi et pour toi". L'Aféas source d'information à l'écoute des besoins de la collectivité et présente dans le milieu rural et urbain, c'est un organisme de formation de la femme. Sois la bienvenue parmi nous et apporte ta collaboration en l'impliquant dans ton milieu. Si intéressé, il y a assemblée mensuelle, le deuxième mardi de chaque mois ou communique avec les responsables. Bienvenue à toutes.



CONGRESSISTES — Les congressistes de la Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (CSN) ont érigé symboliquement une ligne de piquetage devant la succursale chicoutimienne de la compagnie Uniroyal, sur le boulevard Talbot, hier midi.

Employés en grève depuis 4 ans Ligne de piquetage devant Uniroyal

CHICOUTIMI — Une soixantaine de congressistes de la Fédération des syndicats des mines, de la métallurgie et des produits chimiques (CSN) ont érigé symboliquement pendant environ 45 minutes, hier midi une ligne de piquetage en face de la succursale de la compagnie Uniroyal, sur le boulevard Talbot à Chicoutimi.

Les congressistes, qui tiennent jusqu'à aujourd'hui leur 33e congrès annuel à quelques pas de là, à l'hôtel Montagnais, compaient parmi eux des repré-

sentants du syndicat des employés d'Uniroyal à Montréal, en grève depuis quatre ans.

Quelques policiers de la Sûreté chicoutimienne, mandés sur les lieux, ont invité les manifestants, qui défilaient en ordre et dans le calme, à quitter le terrain de la compagnie.

Quelques minutes plus tard, les congressistes repartaient sans plus d'histoire.

Un léger incident: les supports à pneus qu'affiche Uniroyal en face

de la bâtisse ont été déplacés en plein milieu du boulevard Talbot, sur le terre-plein central.

Congrès

Par ailleurs, aujourd'hui, dernier jour de leur congrès, les représentants de la fédération doivent s'élire un président, un secrétaire et un trésorier.

Le budget de la prochaine année d'opération devra également être adopté.

Affirmations du directeur de la CITS

Le syndicat émet des doutes

par Claude Fortin

CHICOUTIMI — Le Syndicat des employés de Transport régional a mis en doute, hier, les affirmations du directeur général de la CITS, selon lequel l'organisme public ne pourrait administrer le service de transport scolaire.

Le président du syndicat, M. Réal Vézina, s'est contenté de présenter, à la défense de sa cause, une analyse sommaire de la rentabilité du transport scolaire, promettant la publication d'un dossier plus étoffé sur le sujet, au cours de la semaine prochaine.

Le directeur général de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay, M. Bernard Brasseur a affirmé, plus tôt cette semaine, que le salaire des chauffeurs d'autobus, de \$5,000 plus élevé à Transport régional que dans les entreprises privées, empêche de rentabiliser ce service.

La décision, par la CITS, de se départir de la responsabilité du transport scolaire provoque la suppression d'une quarantaine d'emplois.

Hier, les précisions de M. Vézina ont essentiellement porté sur les salaires des chauffeurs. Le calcul du taux horaire lui fait trouver un salaire de \$5,55 chez les chauffeurs de Transport régional, comparativement à \$5,64 chez les transporteurs privés.

Les premiers ont une semaine régulière de travail de 45 heures, contre 42 pour les seconds.

M. Vézina a aussi voulu mettre en évidence le fait que les chauffeurs des transporteurs privés bénéficient de 35 jours de congés payés, outre les fins de semaines, comparativement à quatre pour ceux de Transport régional.

Si, par contre, a-t-il ajouté, les chauffeurs de Transport régional demeurent en poste 52 semaines par année au lieu de 42, comme c'est le cas chez les transporteurs privés, on leur donne du travail sur les voyages notifiés ou autres contrats pendant la période où le transport scolaire ne fonctionne pas.

Le ministre neutre

Hier un porte-parole du bureau de M. Marc-André Bédard a indiqué que le ministre n'avait pas l'intention d'intervenir dans la décision de la CITS d'abandonner le service de transport scolaire.

M. Bédard estime que depuis la constitution de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay, celle-ci est devenue l'administrateur légal des services publics qui se trouvent pour quelque temps encore sous la responsabilité de Transport régional et d'Autobus Gagnon.

On juge que la corporation publique nouvellement constituée a tous les outils nécessaires pour bien représenter la population et administrer le transport

public dans le Haut-Saguenay.

Entente d'embauche

Une entente entre le Syndicat national des employés du transport d'écoliers et les transporteurs privés consolide les chances des 27 chauffeurs de la CITS qui seront mis à pied d'être réembauchés chez les transporteurs privés.

Le directeur général de la Corporation intermunicipale de transport du Saguenay, M. Bernard Brasseur, vient de faire valoir cette entente, où sont inscrits les noms de 17 transporteurs privés de la région et celui du Syndicat national (CSN).

Le document prévoit que les employés de ces entre-

prises qui sont mis à pied pour quelque raison que ce soit, sauf dans les cas de congédiements pour cause, sont inscrits sur une liste de disponibilité par ordre d'ancienneté.

L'employeur s'engage à embaucher en se référant prioritairement à la liste.

L'employé réengagé ne récupère ses droits et avantages conformes à l'ancienneté accumulée que dans le cas où il retourne chez son ancien employeur.

Cette question de l'ancienneté est précisément l'un des points qui paraît le plus inquiéter le Syndicat des employés de transport régional, en regard de la décision de la CITS de mettre à pied les 27 chauffeurs d'autobus scolaires.

Avec Jules Robin, les cognacs prestigieux vont rencontrer leur Waterloo!

Une seule démission chez les employés-cadres de la CSRL-H

DOLBEAU — Une seule démission parmi les employés-cadres de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon est officielle, et le reste n'est que rumeur.

Telle est la substance du commentaire fait hier par le directeur général de l'organisme, M. André Perron, qui a nié l'information selon laquelle le directeur des services financiers, M. Camil Côté, imiterait le geste posé par le directeur du personnel, M. Claude Dufour, lequel a remis sa démission, cette semaine.

M. Dufour désire relever de nouveaux défis en acceptant un poste à la

Commission scolaire de Sainte-Foy.

Toutefois, il ne serait quand même pas impossible que d'autres démissions soient enregistrées, puisque l'intégration des commissions scolaires du territoire Louis-Hémon, prévue pour le premier juillet 1979, crée de toute évidence, un certain climat d'incertitude, chez les employés-cadres des organismes touchés.

Les commissions scolaires locales de Dolbeau, Mistassini, Normandin et Roberval ont déjà officiellement donné le feu vert au processus d'intégration, alors que celle de Lavallière doit se prononcer sous peu

sur la question.

Certains services demeureront toutefois administrés sur une base régionale,

notamment l'éducation aux adultes, le transport, l'informatique et l'audio-visuel.

AU PALAIS DE JUSTICE

Il plaide coupable à une accusation de viol

ROBERVAL — Un individu de 40 ans, citoyen d'une petite municipalité du Haut du Lac-Saint-Jean, connaîtra sa sentence le 6 novembre, après avoir plaidé coupable à une accusation de viol qui pesait contre lui.

L'individu comparaissait devant le juge Edmond Savard, en Cour des sessions de la paix de Roberval, et a pris la direction des cellules immédiatement après son passage devant le tribunal. Un rapport pré-sentenciel doit être remis au magistrat, avant le 6 novembre.

Quant aux actes qui lui sont reprochés, ils ont été commis en 1977, sur la personne d'une jeune femme de 25 ans.

Vois par effraction

D'autre part, un jeune homme de 20 ans, de Dolbeau, a écopé de huit mois de prison, après s'être reconnu coupable de deux vols par effraction, perpétrés au même endroit, en mars. Il comparaissait également devant le juge Savard, et en était à ses premiers démêlés avec la Justice.

L'individu avait été pris en flagrant délit par la Sûreté municipale de Dolbeau, dans les locaux de l'hôtel Milot, qu'il cambriolait pour la seconde fois.

Enfin, cas plutôt rare dans la région, un individu de 37 ans, de Pointe-Bleue, a été condamné à trois mois de prison, pour ivresse au volant. Il faut dire qu'il avait auparavant reçu un avis de troisième récidive, s'exposant ainsi à une peine d'une telle sévérité.



AVEZ-VOUS GAGNÉ AUX TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES?

Votre billet du tirage de la Rentrée a la vie dure. Il est valide pour les tirages supplémentaires des vendredis 8, 15, 22 et 29 septembre.

Peu importe le jour où vous avez en main ce billet de la Rentrée, vous pouvez gagner jusqu'à \$100 000 à chaque tirage supplémentaire! Le numéro gagnant de chacun de ces 4 tirages supplémentaires est décomposable.

NUMÉROS GAGNANTS DES TIRAGES SUPPLÉMENTAIRES

8 SEPTEMBRE
L582556.....\$100,000
L-92556.....\$1,000
L-2556.....\$200
L-556.....\$100
L-56.....\$25

15 SEPTEMBRE
H638881.....\$100,000
H-38881.....\$1,000
H-8881.....\$200
H-881.....\$100
H-81.....\$25

22 SEPTEMBRE
À VENIR

29 SEPTEMBRE
À VENIR

SI LA LISTE CI-DESSUS ET LA LISTE OFFICIELLE DE L'ORDINATEUR NE CONCORDENT PAS, CELLE DE L'ORDINATEUR PRÉVAUDRA.

Loto Canada

La loterie nationale

QUEBEC EN BREF

Conférence scolaire

QUEBEC (PC) — La conférence scolaire promise en mai dernier par le premier ministre René Lévesque se tiendra du 19 au 21 janvier prochain.

La date de cette conférence intitulée "Rencontre Québec-commissions scolaires" a été fixée, jeudi, au cours d'une réunion du ministre de l'Éducation, Jacques-Yvan Morin, avec des représentants de la Fédération des commissions scolaires du Québec et de l'Association des commissions scolaires protestantes.

Un communiqué émanant du ministère de l'Éducation précise qu'il sera question, comme l'avait réclamé le président de la Fédération, M. Claude Paquette, de l'avenir des commissions scolaires, de leurs sources de financement, des méthodes d'allocation des ressources et des responsabilités des commissions scolaires.

L'Ordre de la Pléiade au juge Cliche

LIBREVILLE (AFP) — L'ordre de la Pléiade, décoration internationale de la francophonie, a été décerné, à titre posthume, au juge Robert Cliche, président de l'Année du français au Québec.

Cette décision a été annoncée vendredi par M. Clément Richard, président de l'Assemblée nationale et chef de la délégation québécoise à la 9ème assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française qui se tient à Libreville, Gabon.

M. Richard a précisé que tous les parlementaires de sa délégation, MM. Elie Fallu, Jean Alfred, Raymond Garneau, Fernand Grenier et Fabien Roy, représentant les divers partis politiques du Québec, se sont associés pour proposer cette décoration, qui sera remise à l'épouse du juge Cliche dès leur retour à Montréal.

Le "pape Jean" libéré

MONTREAL (PC) — Le Père Jean-Grégoire de la Trinité, "pape" des Apôtres de l'Amour infini, s'est finalement vu octroyer sa liberté provisoire hier, par le juge Gerald McCarthy, de la Cour supérieure.

Cette décision suit une requête en habeas corpus, réclamée il y a quelques jours par le procureur du religieux, Me Lorraine Duguay. Cette même requête fut finalement consentie jeudi.

Invité hier par le juge McCarthy à énoncer les raisons pour lesquelles le père Jean-Grégoire ne devrait pas être remis en liberté, le directeur du Centre de détention de Montréal, M. Gilles Roussel, a déclaré que celui-ci était détenu sur un mandat du juge Poitras.

Le père Jean avait été condamné à un total de six mois d'emprisonnement pour outrage au tribunal, mais ces décisions avaient été portées en appel.

Devant ces faits, Me Duguay avait été débouté dans une première tentative de faire libérer son client.

Pendant ce temps, alors qu'il attend toujours un autre procès, sous des accusations d'enlèvement et de séquestration, le juge Jean-Guy Boilard avait consenti à accorder un cautionnement au "pape" de Saint-Jovite.

Rapport de la CAT

QUEBEC (PC) — La commission des accidents du travail a indemnisé, en 1977, un total de 364 travailleurs souffrant d'une incapacité permanente consécutive à une maladie professionnelle pulmonaire, soit une diminution par rapport à 1976 où 434 demandes d'indemnisation avaient été acceptées.

C'est ce que révèle le rapport du service de pneumologie de la CAT qui a étudié 1,790 demandes.

Près de 70 p.c. des travailleurs indemnisés, soit 245, ont présenté un taux d'incapacité se situant entre 10 et 20 pour cent.

Les demandes d'indemnisation concernaient les maladies suivantes: l'amiante, la silicose, la sidérose, la sidéro-silicose et la byssinose à différents degrés de gravité; la bronchite chimique, la talcosse, etc.

La majorité des personnes indemnisées souffrent d'amiante (55 p.c.) ou de silicose (32 p.c.).

Par ailleurs, au chapitre des décès, l'étude des dossiers de 92 travailleurs a permis de découvrir que, dans 23 cas, le décès pouvait être relié à une maladie professionnelle pulmonaire.

Les 23 décès se répartissent comme suit: 17 sont imputables à l'amiante, cinq à la silicose, et un à la talcosse III (Silicose I).

Exportations à la hausse

QUEBEC (PC) — Stimulée par la dévaluation du dollar canadien et par la reprise du marché américain, les exportations de produits manufacturés et de minerais au Québec ont grimpé dans l'ensemble de 17,7 pour cent au cours des cinq premiers mois de 1978 comparativement à la période correspondante l'an dernier.

C'est ce que révèlent les dernières données de Statistique Canada sur la valeur des exportations chargées au Québec.

Bien qu'il puisse se glisser dans ces expéditions des produits fabriqués dans d'autres provinces, ces chiffres sont généralement un reflet fidèle de la situation des ventes à l'étranger des entreprises québécoises.

Ce sont surtout les secteurs du papier et de l'aluminium qui ont connu des hausses spectaculaires.

Au 31 mai dernier, les exportations de papiers des 58 moulins québécois avaient progressé de 42 pour cent pour les ventes de \$606 millions.

La progression a été encore plus substantielle pour les produits de l'aluminium puisque les ventes hors Québec se sont élevées à \$323 millions, ce qui représente une augmentation de 68,5 pour cent.

Par contre, les exportations de minerais, de concentrés et de déchets de fer ont chuté de 52 pour cent, suite aux grèves qui ont interrompu la production de l'Iron Ore et de la Compagnie minière Québec-Cartier sur la Côte-Nord au début de 1978.

Ces statistiques ne tiennent cependant pas compte du commerce interprovincial qui est plus important pour le Québec, représentant plus de 20 pour cent des ventes des industries québécoises.

Association Québec-France

SEPT-ILES (PC) — Plus de 150 congressistes venant des quatre coins du Québec et une trentaine de délégués français participent au troisième congrès national annuel de l'Association Québec-France, à Sept-Îles.

Ce congrès, qui se tient sous la présidence d'honneur du ministre québécois de la Fonction publique, M. Denis de Belleval, et du ministre français des Transports, M. Joël Le Theule, se terminera, dimanche.

L'inscription a lieu vendredi après-midi et le programme de la soirée d'accueil comprend un dîner au "cipaille québécois", des chants, de la musique et de la danse.

Les réunions en ateliers se tiendront samedi après-midi et porteront sur les thèmes suivants: la vie des sections, les échanges culturels, les échanges économiques, les échanges jeunesse, les échanges du troisième âge, l'information, les relations publiques et la radio-amateur.

Procès de Violi

Libération d'un des quatre suspects

MONTREAL (PC) — Quatre individus d'origine italienne, accusés du meurtre de l'ex-parrain de la mafia montréalaise, Paolo Violi, ont été acquittés hier de cette accusation.

Cependant, trois d'entre eux ont reconnu leur culpabilité à une accusation d'avoir conspiré pour commettre ce crime, tandis que le quatrième a été libéré faute de preuve.

Les inculpés sont Angostino Cuntrera, Giovanni Dimaura et Dominico Manno, âgés respectivement de 34, 35 et 45 ans, qui connaîtront leur sentence vendredi prochain, devant le juge Claire Barrette-Joncas.

Quant à celui qui a été libéré, il s'agit de Vincenzo Randisi, la Couronne n'ayant trouvé aucune preuve de conspiration contre lui.

De plus, un cinquième individu, Paolo Randa, également soupçonné du meurtre de Violi et contre qui un mandat d'arrêt avait été levé, pourra maintenant regagner son logis en toute quiétude le procureur de la Couronne, Me René Domingue, ayant demandé et obtenu du juge qu'on annule le mandat émis contre lui.

C'est le 22 janvier dernier que Violi avait été abattu dans son ancien bar de la rue Jean-Talon, à Saint-Léonard.

Les policiers avaient rapidement su qui étaient les principaux suspects dans cette affaire, grâce à une filature qui avait duré plusieurs semaines.

Cette opération avait été mise en branle après que la police eut apparemment appris qu'un "contrat" pour l'assassinat de Violi avait été passé.

Cependant, cette surveillance s'était terminée le 19 janvier, soit trois jours avant que Violi ne soit atteint de balles de calibre .12, dans l'ex-Reggio Bar, dont il avait d'ailleurs été le propriétaire.

Hier, on a pu apprendre que les policiers de la CUM avaient également fait de l'écoute électronique à l'endroit des suspects, mais cette preuve n'avait fait que confirmer les allées et venues des quatre Italiens, prouvant en même temps qu'ils conspiraient, mais n'apportant aucun élément voulant que les accusés aient effectivement exécuté Violi.

Après que l'acte d'accusation fut modifié hier, le juge Barrette-Joncas s'est adressé à chacun des accusés afin de s'enquérir si on leur avait bien expliqué la gravité du délit pour lequel ils voulaient avouer leur culpabilité et s'ils connaissaient la peine prévue pour un tel crime.

Ayant obtenu une réponse affirmative à ces

questions, le juge leur a ensuite demandé si quelqu'un leur avait promis une certaine sentence, s'ils passaient aux aveux, tout en faisant remarquer qu'en tant que magistrat, elle ne pouvait être engagée par quoi que ce soit qui leur aurait été promis.

Les accusés répondirent qu'on ne leur avait fait aucune promesse du genre.

Toutefois, dans leurs représentations en faveur de leurs clients, on apprit d'un des deux avocats au dossier, Me Jean Salois, l'autre étant Me Jacques P. Dupuis, que si le juge Claire Barrette-Joncas n'avait été mêlé à aucune discussion sur les sentences à imposer, les avocats de la défense en avaient effectivement discuté avec celui de la Couronne et des représentants du ministère de la Justice.

"Et après une étude exhaustive de la preuve disponible, de souligner Me Salois, la conclusion a été que des peines de six années de pénitencier pour Dimaura et Manno seraient lourdes mais justes et raisonnables", cependant que Cuntrera, selon Me Dupuis, en raison de sa participation moindre au complot, devrait s'en tirer avec quatre années d'emprisonnement.

Les deux procureurs ont ensuite rappelé que les accusés n'avaient aucun an-

técédent judiciaire et qu'ils n'avaient commis qu'une faute, évidemment très grave, éliminant à peu près toute possibilité de récidive.

Ils ont même ajouté que la réhabilitation de leurs clients était déjà chose faite.

A ces propos, le procureur de la Couronne ne de-

vait rien ajouter, semblant confirmer ainsi l'accord intervenu entre les parties quant à la peine à être imposée dans les circonstances.



MISE AU POINT — Semblant s'ignorer mutuellement, le ministre fédéral de la Santé et du Bien-Être, Monique Bégin, et le ministre québécois des Affaires sociales M. Denis Lazure écoutent un court discours prononcé par le gouverneur général du Canada, M. Jules Léger, lors de l'inauguration du pavillon Penfield de l'Institut de neurologie de Montréal. Le ministre Lazure a rappelé que même si les deux paliers de gouvernements avaient contribué à la construction de cet édifice, c'est le gouvernement de la province qui continuera à financer le projet.

(Téléphoto PC)

Dans les bureaux de la CAC

L'hiver risque d'être "chaud"

OTTAWA (PC) — La CSN-construction, au nom des quelque 35,000 syndiqués qu'elle représente au Québec, a demandé hier au ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration, M. Bud Cullen, d'amender certains aspects des nouveaux règlements du ré-

gime d'assurance-chômage.

Après sa rencontre avec le ministre à Ottawa, le président de la CSN-construction M. Michel Bourdon, a expliqué à l'apresse que les récentes modifications annoncées par le gouvernement canadien venaient directement les tra-

vailleurs saisonniers, dont notamment les travailleurs de la construction.

Le ministre a semblé ouvert à nos représentations, a dit M. Bourdon, laissant par ailleurs entendre qu'avec le taux de chômage qu'on enregistre actuellement au

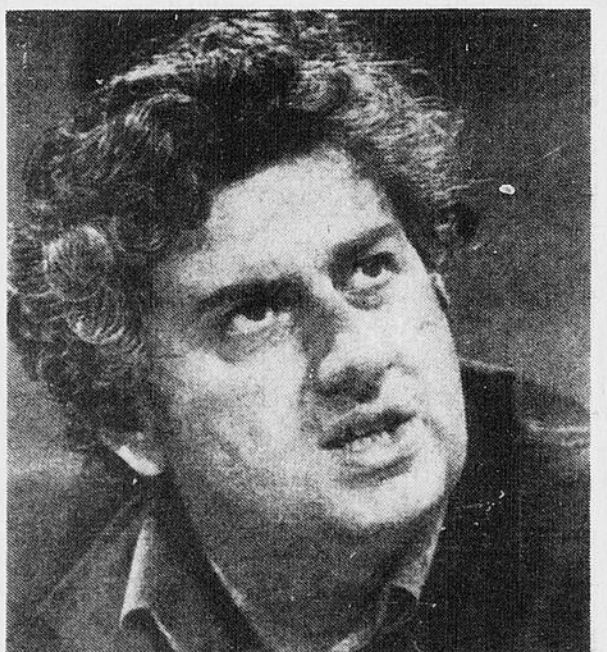
pourrait recommencer à les recevoir qu'après une période équivalente d'embauche.

"Que fera-t-il si on lui offre quatre semaines d'emploi? a demandé M. Bourdon. Si le refus, on peut lui couper les prestations; de plus, il peut perdre son certificat de classification, lequel repose sur les heures faites. S'il accepte, il se prépare à une éventuelle coupure des mêmes prestations."

Il a ajouté que l'an prochain, près des deux tiers des travailleurs de la construction pourraient se faire couper les prestations d'assurance-chômage, compte tenu qu'ils changent d'emploi cinq ou six fois par année.

Par ailleurs, il a expliqué au ministre Cullen que les travailleurs québécois sont pénalisés auprès de la Commission de l'assurance-chômage, puisque, dans le bâtiment au Québec les vacances sont payées en même temps, indépendamment de la période de rémunération, en décembre, soit durant une période de chômage et de mise-à-pied massifs.

Les travailleurs québécois sont ainsi les seuls à subir cette réduction de revenu au montant prévu des prestations, "ce qui fait déborder le vase de l'incompétence des fonctionnaires fédéraux", a dit M. Bourdon.



Michel Bourdon, président de la Fédération nationale du syndicat du bâtiment et du bois du Québec.

gime d'assurance-chômage.

Après sa rencontre avec le ministre à Ottawa, le président de la CSN-construction M. Michel Bourdon, a expliqué à l'apresse que les récentes modifications annoncées par le gouvernement canadien venaient directement les tra-

vailleurs saisonniers, dont notamment les travailleurs de la construction.

Le ministre a semblé ouvert à nos représentations, a dit M. Bourdon, laissant par ailleurs entendre qu'avec le taux de chômage qu'on enregistre actuellement au

Inauguration du pavillon Penfield

MONTREAL (PC) — Le gouverneur général Jules Léger a inauguré vendredi le pavillon Penfield de l'Institut de Neurologie, un centre de recherche et de traitement des troubles cérébraux et nerveux.

Cet immeuble de neuf étages construit au coût de \$14,5 millions abrite des laboratoires, des salles

d'opération, une aile des soins intensifs et des locaux pour l'enseignement.

Le Dr Adeoye Lambo, assistant directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, a annoncé que l'institut continuerait à être l'un des établissements de recherche neurologique de l'organisme mondial.

Les six autres instituts af-

filés à l'OMS sont situés aux États-Unis. En France, en Union soviétique, au Nigeria et en Italie.

Une conférence de trois jours se déroule actuellement dans la métropole, à laquelle participent des neurologues de plusieurs pays qui y discutent des progrès récents de cette science.

L'expérience des supers ministères s'avère concluante selon Landry

QUEBEC (PC) — Les super-ministères sont là pour rester en dépit de l'échec que la formule a connu en Ontario et des écueils qui, au Québec, guettent cette nouvelle structure mise à l'essai au lendemain de l'avènement au pouvoir du Parti québécois.

"Il n'y a pas de gouvernement québécois dans l'avenir qui pourra se passer de structure analogue", a affirmé le ministre d'État au Développement économique, M. Bernard Landry, lors d'une entrevue publiée, vendredi, dans le quotidien Le Soleil.

Selon lui, l'expérience a été concluante et a largement contribué à atténuer sinon à faire disparaître les querelles de juridiction entre ministères.

"Une des difficultés majeures de l'action des gouvernements modernes, c'est

l'impérialisme des divers ministères et des divers organismes. Les exemples sont nombreux où des politiques essentielles ont été paralysées pendant des années parce que soit les ministères, soit les fonctionnaires se chicanient entre eux", a-t-il expliqué.

De l'avis de M. Landry, l'existence des ministères d'État favorise également un meilleur fonctionnement du Conseil des ministres puisque les comités ministériels empêchent que ne s'accumulent sur le bureau du premier ministre des arbitrages innombrables entre ministères, organismes ou même des individus.

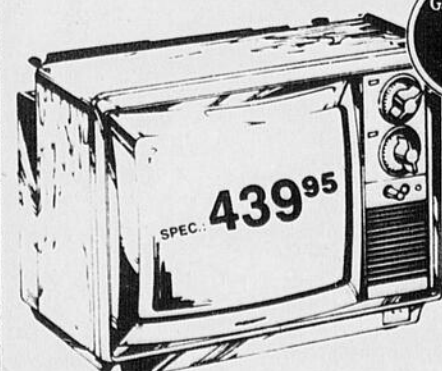
Si les dossiers n'étaient pas d'abord passés au crible par les comités ministériels, le Conseil des ministres devrait souvent reprendre ces dossiers à zéro, estime-t-il.

Grande vente d'ouverture Jusqu'à épuisement des stocks.

Grand spécial sur téléviseurs ELECTROHOME

LES SERVICES DE RADIO-TELEVISION JNR ENR.

JNR

1866, boulevard Talbot, Chicoutimi
Tél.: 543-6809

Voyageur 14"

modèle C36-711.
Rég.: \$499.95SPECIAL:
629⁹⁵

Comeron 26"

modèle C39-724.
Rég.: \$799.95

Dumbar 20"

modèle C37-723
Réglage automatique de la luminosité manuelle.
Rég.: \$769.95

Graphique 20"

modèle C37-712
Rég.: \$729.95Dépositaires des appareils Sonny Audio II
amplificateurs NIKKO Audio Ananyet.

Sears Une variété de couleurs avec nos beaux arrière-plans

Nous n'utilisons que le meilleur Kodak.



UN PORTRAIT 8 X 10 EN COULEUR

Tous les âges sont bienvenus! .99 premier sujet dans un portrait plus .50 Frais de manipulation par portrait.

Groupes de famille bienvenus! Amenez toute la famille - nos arrière-plans sont parfaits pour portraits de familles, grands-parents et couples.

Vous pouvez maintenant embellir tous vos portraits avec notre belle collection d'arrière-plans - une chambre d'enfant qui est parfaite pour les petits, nos scènes de printemps et d'automne pour enfants et adultes également. Notre toile traditionnelle est toujours disponible. Rendez-vous non nécessaire. Une offre par personne, deux par famille. La somme de \$1.25 sera ajoutée au coût original de la séance photographique, pour chaque personne additionnelle photographiée dans un groupe. Achat de portraits additionnels facultatifs à prix raisonnables.



Sears

5 JOURS SEULEMENT,
19 AU 23 SEPTEMBRE 1978

HEURES PHOTOGRAPHIE:

MAR., MER.: 9h15, 5h30.
JEU., VEN.: 9h15, 8h00.
SAM.: 9h00, 4h30.

Deux écoles de pensée chez les chrétiens

Ryan choisit la liberté plutôt que l'égalité

par David Lord

MONTREAL (PC) — M. Claude Ryan déclare avoir été guidé par "la main de Dieu" dans sa décision de se présenter à la direction du Parti libéral.

Au cours d'une entrevue qui doit être télévisée, lundi, à l'émission "Man Alive", du réseau anglais de Radio-Canada, l'homme que l'on a affublé du titre de "pape de la rue St-Sacrement" durant ses 14 ans comme éditeur et directeur du Devoir, déclare:

"Je crois que tout homme doit répondre à quelques appels dans sa vie, appels qui parviennent sous des formes plus ou moins claires. En ce qui me concerne, cet appel m'a touché de façon très très claire, et pour être un homme de courage, je me devais d'y répondre."

Tôt cette année, démoralisés et virtuellement immobiles depuis leur écrasement par le Parti québécois, les libéraux ont choisi M. Ryan pour relancer leur parti suite à la défaite de M. Robert Bourassa. Depuis janvier, M. Ryan a pris fermement en main les rennes du parti et, selon un

relevé d'opinion publique, s'est avéré le politicien le plus populaire au Québec.

M. Roy Bonisteel, qui mène l'entrevue, demande à M. Ryan si ses grands principes ne risquent pas de s'enliser dans la politique. La réponse du chef libéral: "Je n'ai pas d'attrait particulier pour le pouvoir à tout prix. Je crois que si j'avais été plongé dans la politique, il y a 15 ans, ça aurait été beaucoup plus dangereux."

Il ajoute: "A 53 ans, je crois que vous êtes ancré dans vos convictions, votre caractère, dans votre façon de faire les choses et il est beaucoup plus difficile de changer un homme de cet âge que ce le serait s'il avait 35 ans et était avide de pouvoir."

Un humble

M. Ryan dit avoir acquis de l'humilité durant ses 17 années de militantisme au sein de l'Action catholique. Il a appris à travailler avec ses pairs, à s'autocritiquer et à critiquer ses "frères et sœurs".

En tant que chef libéral, il a vite

acquis une réputation de bourreau de travail, tout en trouvant quand même le temps de s'isoler du reste du monde pour jouir d'une "solitude complète".

"Après sept ou huit jours, dit-il, je trouverai le moyen de fermer la porte de mon cabinet de travail et de me plonger dans la lecture de la Bible ou des oeuvres d'auteurs religieux. C'est comme une renaissance aux choses que vous chérissez le plus. Vous vous remettez ensuite au travail en cherchant à être aussi bon que vous le pouvez."

M. Ryan ajoute qu'en politique il y a deux écoles de pensée qui attirent le chrétien: l'égalité et la liberté. Il a choisi de promouvoir la liberté.

Chance égale

"Au nom de l'égalité, on peut être tenté de réfréner la liberté dans plusieurs domaines, dit-il, non pas parce que vous êtes un barbare ou un dictateur, mais parce que vous voulez donner chance égale à tout le monde."

"Je préfère la liberté d'abord, parce que je crois qu'elle découle de la dignité humaine de l'individu et qu'elle est beaucoup plus fondamentale."

Il ajoute que, même si les libertés individuelles doivent avoir la préférence, l'égalitarisme doit lui aussi être promu jusqu'à un certain point.

Même si dans ses "meilleurs jours" il subit une ou deux défaillances, ses convictions religieuses lui servent à la fois de havre et de point de référence.

"Nous sommes entourés et pénétrés par le monde divin dans tout ce que nous faisons. Tout le reste converge vers cette direction et y est apparent. Une fois pénétré de cette réalité, même si vous êtes en politique, en syndicalisme ou en concurrence d'affaires, vos pensées sont toujours imprégnées de cette dimension additionnelle."

"Il ne s'ensuit pas que vous allez agir correctement mais cela vous sert de base de réflexion et de tremplin pour améliorer ce que vous avez fait la veille."

Cette entrevue d'une demi-heure a été enregistrée en août et inaugure la saison de "Man Alive".



LANGUE DE FEU OU FEU DE LA RAMPE? — Claude Ryan affirme qu'il est entré en politique par la volonté de Dieu. Mais alors, cette photographie, prise en avril dernier lors de son élection à la tête du Parti libéral, pose plus d'une question.

Adhésion au front commun

La CEQ tranchera sous peu

QUEBEC (PC) — C'est au cours des prochaines semaines que la Centrale de l'enseignement du Québec décidera du sort du troisième front commun des employés de l'Etat.

La CEQ doit en effet décider au cours des mois d'octobre et de novembre si elle joindra les rangs de la CSN et de la FTQ dans une commune démarche pour affronter l'Etat dans la ronde de négociations qui s'amorcera bientôt.

Dans son message à l'occasion de la rentrée scolaire, le nouveau président de la Centrale, M. Robert Gaulin, rappelle que la dernière consultation sur le front commun n'a pas permis de dégager une volonté claire et qu'il faut reprendre le débat.

Au cours de cette consultation, un

peu plus de 55 pour cent des enseignants de l'élémentaire et du secondaire se sont en effet prononcés contre la participation de la centrale à un nouveau Front commun des employés des services public et parapublic, alors qu'une majorité de syndicats affiliés se prononçait en faveur.

Paradoxalement, la centrale a en outre recueilli une nette majorité en faveur d'une négociation à une table centrale.

Tournée

Soulignant que "rien n'est moins clair", le président de la CEQ affirme qu'il "faut reprendre le débat sur la base des intérêts communs de tous les salariés de la fonction publique et parapublique plutôt que sur celle de simples perceptions négatives".

M. Gaulin entreprendra ainsi avec

les membres du bureau national une tournée d'information à l'issue de laquelle les membres seront de nouveau appelés à se prononcer par vote sur ce sujet.

Selon lui, "il y a plus de chances d'arriver simultanément à la ligne d'arrivée si les travailleurs se retrouvent tous ensemble à la ligne de départ".

"L'expérience du passé, et je n'ai pas la moindre hésitation à le dire, affirme M. Gaulin, démontre très clairement que malgré les difficultés réelles, le front commun demeure un instrument essentiel qui, loin de sacrifier les priorités des uns au profit de celles des autres, constitue un moyen de s'aider mutuellement dans l'atteinte de nos objectifs".

Le dernier congrès de la CEQ s'est également prononcé en faveur de l'adhésion au front commun.

L'affaire Maschino

Deux mois de démarches discrètes

par Alain Gerbier

MONTREAL (AFP) — Cinq mois après l'enlèvement à Montréal de sa femme Dalila par son beau-frère, M. Messaoud Zeghar, richissime homme d'affaires algérien, Denis Maschino conserve "une foi intacte et demeure plus que jamais déterminé à la retrouver."

C'est là le seul commentaire qu'ait concédé ce Français retrouvé jeudi par l'AFP dans une classe d'arabe d'une université de la métropole canadienne. On était sans nouvelle de lui depuis deux mois.

De méticuleux recoupements ont cependant permis de reconstituer et vérifier "l'itinéraire" suivi par Denis Maschino tout au long de l'été. Après avoir affirmé à la mi-juillet sa volonté de "disparaître" de la scène publique afin "de couper court à toute utilisation à des fins anti-algériennes et anti-arabes" du drame que vivent sa femme et lui-même, il a discrètement quitté le Canada pour se rendre, via plusieurs grandes villes d'Europe, en Algérie.

Afin d'éviter toute publicité il est

arrivé seul fin juillet à Oran en provenance d'Alicante. Il s'est immédiatement rendu à Alger pour prendre des contacts privés et faire connaître lui-même sa position dans cette délicate affaire. Selon plusieurs témoignages, les autorités algériennes au courant de sa présence dans la capitale lui auraient assuré une protection discrète.

La discrétion de sa démarche en Algérie, explique-t-on dans l'entourage de Denis Maschino, est "conforme à sa volonté de ne pas envenimer le conflit". C'est dans le même esprit, disent ses amis, qu'il n'a pas encore demandé l'émission de mandats d'arrêt contre son beau-frère et toutes les personnes adultes qui ont pris part à l'enlèvement de Dalila et qu'il a décliné plusieurs offres de contrats pour la réalisation aux Etats-Unis de livres ou de films relatant sa tragédie.

Denis Maschino s'est ensuite, vers la mi-août, rendu à Genève où après un long séjour dans la communauté musulmane il a terminé sa conversion à l'Islam. Il porte désormais le nom de "Daili" (masculinisation de Dalila). Daili signifie en arabe, selon les traduc-

tions "le guide" ou la "preuve".

Fin août, un avocat membre de la Fédération internationale de la Ligue des droits de l'homme, Me Michel Zayrian, s'est à son tour rendu à Alger où il n'a cependant pu rencontrer ni Dalila, ni Messaoud Zeghar. Il est néanmoins revenu "confiant de pouvoir établir des contacts constructifs avec l'avocat algérien de M. Zeghar."

Au Canada, le Comité pour la libération de Dalila Maschino achève de préparer un dossier pour appuyer sa demande d'instauration d'une commission d'enquête publique sur cet enlèvement et les circonstances qui l'ont entouré.

Il y a plus de deux mois, le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bedard, a confirmé qu'il y avait eu "enlèvement" et le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau a indiqué que le Canada demandait au gouvernement algérien "réparation de ce crime". La session parlementaire qui s'ouvrira début octobre à Ottawa va, selon les observateurs, ramener cette affaire au premier plan de la vie politique canadienne.

Négociations avec les employés d'Etat

Parizeau prendrait le public à témoin

QUEBEC (PC) — C'est par un "discours à la nation québécoise" diffusé à la télévision que le président du Conseil du trésor, le ministre Jacques Parizeau, pourrait vraisemblablement dévoiler les montants que le gouvernement du Québec entend consacrer pour les prochaines années à la rémunération de ses employés.

"Je suis en train d'examiner sérieusement cette possibilité", a-t-il déclaré jeudi au Soleil le ministre des Finances, précisant qu'il ne voulait cependant pas confirmer cette information. "Je me donne encore quelques jours de réflexion", a-t-il précisé.

Cette procédure exceptionnelle de communication des politiques de rémunération, jamais vue dans l'histoire des négociations des employés des secteurs public et parapublic, pourrait aussi permettre au "grand argentier" de l'Etat d'expliquer directement à la population

l'état de l'économie québécoise et les répercussions des négociations des salariés de l'Etat sur cette économie.

Selon les informations obtenues par Le Soleil, le gouvernement serait en faveur du retrait des formules d'indexation des salaires des employés de la fonction publique, de l'éducation et des affaires sociales.

Gagné au terme d'une longue et pénible ronde de pourparlers sous le précédent gouvernement, le rajustement annuel et intégré des salaires des 290.000 employés directs et indirects de l'Etat fait en sorte que le salaire minimum dans la fonction publique atteindra les \$190 par semaine en juin 1979, c'est-à-dire au moment où les conventions collectives de tous les syndicats concernées par la négociation seront échues.

Selon certaines données, c'est une provision de quelque \$225 millions qu'il faut ajouter au budget des

salaires des employés des secteurs public et parapublic pour satisfaire aux obligations de la clause d'indexation pour l'année 1978.

En supposant que le taux d'inflation soit identique pour la période allant du 30 juin 1978 au 30 juin 1979, c'est un montant légèrement supérieur qu'il faudra verser.

"Des déceptions sont à prévoir dans le milieu syndical", a indiqué un informateur, ne voulant cependant pas dévoiler le secret qui entoure l'élaboration des offres salariales.

Fait assuré, cependant, c'est dans les prochains jours que les salariés actuellement en négociation, soit les fonctionnaires, les enseignants anglo-catholiques et les infirmières, apprendront la nature des offres. Offres qui serviront d'indicateurs aux autres employés de l'Etat dont les conventions arriveront à échéance plus tard.



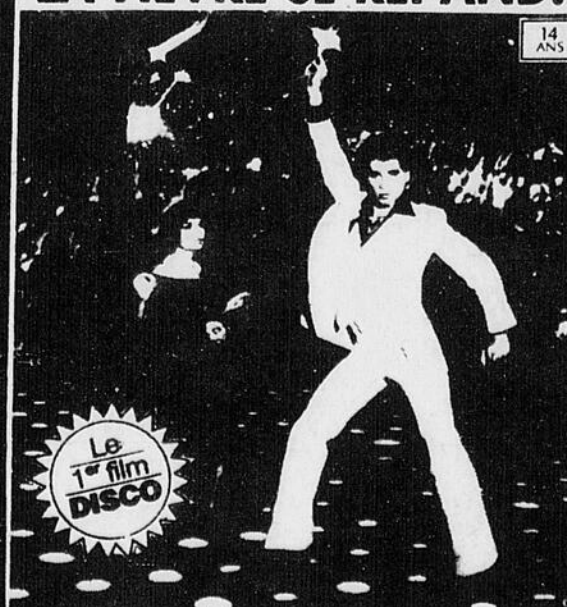
JEUNES MARIÉS

Êtes-vous assurés?

Appelez donc Wawanesa ou remplissez ce bon:

2 ECRANS - POUR MIEUX VOUS SERVIR - OUVERTURE à 7 30 - PROJECTION au CREPUSCULE

LA FIÈVRE SE RÉPAND!



JOHN TRAVOLTA

LA FIÈVRE DU SAMEDI SOIR

LA CHOUETTE Equipe TATUM O'NEAL WALTER MATTHAU

ciné-parc SAGUENAY 1

A LA JONCTION DE LA ROUTE 170 ET DU BOUL. ST-PAUL TEL.: 549-4337

CANNONBALL

Une course automobile des plus acharnées... Un derby de démolition excluant toutes mesures...



LES DÉCHAÎNÉS DE LA ROUTE

DAVID CARRADINE

Version française de CANNONBALL

LES DIAMANTEUSES

ciné-parc SAGUENAY 2

Si vous êtes locataire ou propriétaire d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex, Wawanesa vous offre une bonne protection tout en vous permettant de réaliser des économies. Ce sont des polices à risques multiples qui couvrent les risques suivants:

Incendie. Votre maison et ses aménagements, le garage et les autres constructions sises sur votre terrain. Vos biens situés dans la maison: vêtements, meubles, appareils électroménagers, bijoux et autres effets personnels. Frais de logement temporaire si vous êtes chassé de votre maison par l'incendie.

Vol et vandalisme. Pertes subies en cas de cambriolage et de dommages matériels causés à votre maison et à son contenu. Vol avec effraction dans votre voiture.

Responsabilité civile. Votre famille et vous-même êtes couverts en cas de blessures corporelles ou de dommages matériels causés à des tiers par des actes personnels involontaires.

Autres risques couverts. Dommages causés par la grêle, la foudre et le vent; la chute d'objets sur la maison, un avion ou encore un arbre et tout véhicule; une explosion, la fumée, l'eau provenant d'une rupture de réservoir à eau chaude, du système de

chauffage ou de la plomberie; le bris de glace accidentel ou par vandalisme ou lors d'une émeute.

Nos facilités de paiement vous permettent de vous assurer au maximum. Pas de grosse somme à verser d'un seul coup. Si vous le voulez, vous versez un acompte et payez en plusieurs fois.

Un simple coup de téléphone suffit pour faire des économies parfois substantielles. Un représentant de Wawanesa vous donnera tous les renseignements nécessaires. Il répondra à vos questions et fera un devis, le tout sans frais ni obligation de votre part. Et il y a 25 bureaux dans toute la province.

BESOIN D'ASSURANCE-AUTO? Si vous conduisez... Wawanesa aimerait vous assurer. Il y a un plan d'assurance-auto Wawanesa qui répond à vos besoins.

Wawanesa

Prévoyez l'imprévisible... prenez une assurance-incendie Wawanesa.

Sans obligations! Poster ce coupon à l'adresse du bureau Wawanesa le plus proche de chez vous. Notre représentant vous appellera pour vous donner le coût d'une assurance pour:

propriétaire ☐ locataire ☐

Nom

Adresse

Ville Code postal

Tel.

CHICOUTIMI
210 est. rue Racine

Tel.: 543-7791

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 21 h.

Le samedi de 9 h. à 16 h.



LA NUIT DANS UN GARAGE — Un garage en ruines a servi de refuge hier matin à Gordon Simmons, 76 ans, sa femme Marion, 52 ans, et leur fils épileptique de 19 ans (absent de la photo) après que la famille eut été expulsée de sa maison de Toronto pour ne pas avoir payé le loyer. La société humaine a pris soin de trois chiens et d'un chat mais la famille Simmons a insisté pour garder quatre chats et leur chien de garde avec elle dans le garage de leur résidence qui n'est pas encore inclus dans l'avis d'expulsion. (Téléphoto PC)

CANADA EN BREF

Situation de la femme

OTTAWA (PC) — Le ministre chargé de la situation de la femme, M. Marc Lalonde, a annoncé hier la nomination de Mme Suzanne Findlay, d'Ottawa, à la vice-présidence du Conseil consultatif fédéral de la situation de la femme.

Mme Findlay est directrice du programme de la promotion de la femme du secrétariat d'Etat. Elle entrera en fonction à la mi-octobre, succédant à Mme Monica Townson, qui occupe maintenant le poste de conseiller économique principal au Centre d'étude de l'inflation et de la productivité du Conseil économique du Canada.

Victime de viol

CHARLOTTETOWN (PC) — La victime d'un viol qui n'a pas porté plainte immédiatement auprès de la police peut encore être en mesure de prouver qu'elle a été assaillie, a déclaré vendredi un expert médical du Manitoba.

Le Dr Donald Rae, qui est professeur de médecine à l'Université du Manitoba à Winnipeg, a déclaré à des journalistes que les vêtements souillés de sperme sur les vêtements, a affirmé le Dr Rae. Et il existe 80 pour cent de chances que la police puisse identifier le groupe sanguin de l'assaillant.

"S'il n'y a pas d'évidence au niveau vaginal, la police peut toujours prendre des échantillons de sperme sur les vêtements, a affirmé le Dr Rae. Et il existe 80 pour cent de chances que la police puisse identifier le groupe sanguin de l'assaillant".

Un délai dans le rapport d'un cas de viol pourrait être évité en cour contre la plaignante et la question porterait alors sur les raisons qui ont motivé la victime à ne pas porter plainte immédiatement.

Il n'est pas rare, selon le médecin, de voir une écolière, par exemple, garder le silence sur sa malheureuse expérience à cause du choc des premières heures. Lorsque les effets du choc se sont dissipés, la jeune fille éclate alors souvent en sanglots et se confie à ses parents.

Le médecin a indiqué qu'un corps chimique connu sous le nom d'acide phosphatase est présent dans toute semence humaine et qu'il peut être utilisé pour tester le groupe sanguin de l'assaillant.

Sous un régime conservateur

Air Canada devrait composer avec la concurrence

WINNIPEG (PC) — Un gouvernement progressiste-conservateur annulerait l'achat de Nordair par Air Canada et mettrait fin à la mainmise du transporteur national sur les principales routes domestiques, a fait savoir vendredi le leader conservateur, M. Joe Clark.

Levant le voile sur la politique de son parti en matière de transport, M. Clark a exprimé l'avis qu'Air Canada est maintenant "une compagnie aérienne qui a atteint sa maturité et un niveau de rentabilité qui peut supporter la concurrence". La Commission canadienne des Transports a

approuvé récemment l'achat de Nordair par Air Canada, mais la transaction est contestée auprès du cabinet fédéral. M. Clark a déclaré à quelque 350 convives membres de la Chambre de Commerce de Winnipeg qu'un gouvernement conservateur favoriserait

une meilleure concurrence entre les deux principaux transporteurs aériens du pays en permettant à CP Air d'étendre ses services à l'est d'Halifax.

Dash-7

Les conservateurs augmenteraient aussi de fa-

çon significative le nombre de routes offertes aux transporteurs régionaux, ce qui avantagerait le marché des petits avions fabriqués au Canada.

Pour encourager les ventes de l'avion Dash-7 construit par la firme de Havilland, propriété du gouvernement, les conservateurs réorienteraient la politique gouvernementale concernant les aéroports régionaux de façon à favoriser le développement de petites pistes de décollage et d'atterrissage.

Le discours de M. Clark a été favorablement accueilli par l'auditoire. Un porte-parole de la Chambre de commerce de Winnipeg a indiqué qu'une centaine de membres de l'organisme avaient été retournés à l'entrée de la salle de réception parce qu'il n'y avait pas suffisamment de place.

Le leader conservateur était de passage à Winnipeg dans le cadre d'une tournée des comtés où se dérouleront des élections partielles le mois prochain.

En soirée, il faisait campagne à Saint-Boniface, un comté depuis longtemps libéral, mais que les conservateurs ont bon espoir de remporter le 16 octobre. La circonscription est sans député depuis la nomination au Sénat de M. Joe Guay, ancien ministre du Revenu.

Pour Trudeau, l'intérêt public doit primer les intérêts particuliers

par Arthur Chamberlain

TORONTO (PC) — La visite à allure de campagne électorale faite vendredi à Toronto par le premier ministre Pierre Trudeau a surtout été consacrée à répondre à des questions concernant l'économie canadienne et les récents changements aux allocations familiales.

Le premier ministre a participé à une émission de ligne ouverte et a donné ses explications en compagnie de M. John Evans, candidat libéral de Rosedale lors de l'élection partielle du 16 octobre prochain. Les deux hommes ont aussi visité un quartier à revenu modeste et discuté avec les locataires de logements subventionnés par la Ontario Housing Corporation.

La plupart des interlocuteurs s'enquerraient de l'économie et des questions syndicales. Il n'a pas été question des problèmes constitutionnels ni de l'éventuelle indépendance du Québec.

M. Trudeau a déclaré à ses auditeurs que son gouvernement devrait légiférer en vue du retour au travail des postiers si les dommages causés à l'administration dépassaient le droit de grève des travailleurs, tout comme l'a fait le gouvernement ontarien qui a renvoyé au travail le personnel du transport métropolitain de Toronto.

Banc Georges

Les E.-U. jugent la proposition canadienne irrecevable

OTTAWA (PC) — Le Canada a averti les Etats-Unis hier, qu'il entend réclamer la juridiction sur la presque totalité du golfe du Maine et du banc Georges.

Cependant les Etats-Unis ont immédiatement répliqué en annonçant que cette réclamation est sans fondement et qu'à leur avis le banc de Georges constitue "une prolongation naturelle" de son territoire. Le Canada a fait connaître son intention en pu-

blant un avis d'intention dans la Gazette, 60 jours au moins avant la promulgation du décret du Conseil, tout en disant qu'il garde bon espoir d'en arriver prochainement à une entente sur la question des frontières maritimes avec son voisin du sud.

Les représentants des deux pays, MM. Marcel Cadieux, pour le Canada et Lloyd Cutler, pour les Etats-Unis doivent reprendre sous peu leurs négocia-

tions concernant la zone de 200 milles, il est déjà assuré que cette nouvelle revendication canadienne sera à l'ordre du jour.

"Nous sommes convaincus que ces mesures juridiques n'entraveront pas le cours des négociations", fait savoir le communiqué émis à cet effet, par le ministère des Affaires extérieures.

Depuis 1964, le Canada exerce sa juridiction sur le plateau continental du

banc Georges jusqu'à une ligne qui correspond strictement au principe de l'équidistance, qui a été promulguée limite latérale de la zone de pêche de 200 milles, le 1er janvier 1977.

Dependant le Canada avait fait savoir que cette ligne administrative était fixée sans préjudices des négociations et se réservait tous les droits à ce sujet.

Le Canada estime, à la lumière de la décision du tribunal d'arbitrage sur la délimitation du plateau continental du 30 juin 1977, que certaines saillies sur la côte des Etats-Unis faussent l'établissement de cette ligne et qu'elles constituent des "circonstances spéciales" au sens du droit international.

Les Etats-Unis ne sont pas du même avis.

"Les Etats-Unis entendent continuer d'exercer leur pleine juridiction et droit de pêche dans cette région réclamée par le Canada", fait savoir un communiqué émis, hier à Ottawa par l'ambassade américaine.

Par ailleurs, cette déclaration précise que les Etats-Unis ne peuvent plus permettre aux navires canadiens de pêcher dans ses eaux, puisque le Canada a retiré ce privilège aux pêcheurs américains.

"Les Etats-Unis sont prêts à poursuivre leurs négociations pour trouver une solution au différend des frontières maritimes ou à soumettre le litige à l'arbitrage de la commission mixte sur les eaux limitrophes", précise aussi le communiqué américain.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COUR PROVINCIALE JONQUIERE
CAUSE NO: 165-02-000502-78
SUZANNE LEVESQUE, domiciliée et résidente en la ville de Jonquière, district de Chicoutimi.

Partie demanderesse

MARC LAUTURE, résident à l'Auberge des Gouverneurs, ville de Trois-Rivières, demeurant maintenant à une adresse inconnue.

Partie défenderesse

JUGEMENT SUR REQUETE POUR SIGNIFICATION PAR AVIS PUBLIC

Le défendeur Marc Lature, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de (30) trente jours, à compter de cette publication dans le journal LE QUOTIDIEN.

Un copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de la Cour Provinciale, 50, boulevard Harvey, ville de Jonquière, district de Chicoutimi.

JONQUIERE, le 6 septembre 1978.

(S) ROLAND COTE,

Greffier de cette cour

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCIAL COURT OF JONQUIERE
NO: 165-02-000502-78
SUZANNE LEVESQUE, located and residing at the town of Jonquière, District of Chicoutimi.

Plaintiff

MARC LAUTURE, resident at Auberge des Gouverneurs, ville de Trois-Rivières, living now unknown address.

Defendant

JUDGMENT FOR SUMMONS BY PUBLIC NOTICE

Order is given to the defendant Marc Lature, to appear within (30) days of the last publication of the present notice.

Copy for this summons served at the office of the Provincial Court, 50, boulevard Harvey of the town of Jonquière, District of Chicoutimi.

JONQUIERE, September 6th 1978.

En parlant des 87 cents que vaut présentement le dollar canadien, M. Trudeau l'a comparé à une vente d'occasions chez un marchand, ce qui devrait se traduire par un plus grand nombre d'emplois et un accroissement des exportations.

M. Trudeau s'est joint au candidat Evans, qui doit affronter l'ancien maire de Toronto, M. David Crombie, lequel représente le parti conservateur.

Les deux libéraux ont été précédés dans leur visite



BONNE HUMEUR — M. Trudeau était tout sourire lors de son passage à une station de radio pour répondre à une ligne ouverte dans la région de Toronto. (Téléphoto PC)

du quartier défavorisé par des organisateurs de M. Evans, qui invitaient les résidents à sortir sur le pas de leur porte et rencontrer leur candidat et son chef.

Une femme a demandé la permission d'embrasser le premier ministre. "Pourquoi pas? a-t-il répliqué, je suis sûr que ça ne dérangera pas ma femme".

Plusieurs personnes se sont enquis des changements aux allocations familiales. M. Trudeau leur a expliqué que, même si les chèques mensuels sont diminués, les familles à revenu modeste auront droit à \$200 par enfant lors de la production de leur rapport d'impôt sur le revenu.

Le premier ministre a exprimé sa surprise devant la confusion qui accueille ces changements, et espère que les élections partielles serviront à déblayer ces doutes.

GAGNANT DU CONCOURS

5ième Anniversaire

de votre Quotidien

Mme Roland Savoie

814, boul. St-Ignace

Chicoutimi — Tél.: 545-0351

Le tirage a été effectué par M. Denis Tremblay, directeur à la rédaction, en présence de M. Jean-Louis Lavoie, directeur du tirage.

Félicitations à Mme Savoie qui se mérite \$100⁰⁰ en argent.

DIRECTEUR

DEPARTEMENT DE SERVICE DEMANDE

Un important concessionnaire d'autos du Lac-St-Jean avec franchise multinationale recherche un directeur pour son département de services.

EXIGENCES:

Expérience (minimum de 3 ans), connaissance dans l'opération d'un département de services chez un concessionnaire.

Capable de diriger une équipe. Facilité de s'entretenir avec la clientèle.

REMUNERATION:

\$20,000. Auto fournie. Avantages sociaux. Possibilité d'intégration à l'administration. Fournir curriculum vitae à:

Directeur dept. service
Quotidien
316, Labrecque
Chicoutimi
Département 3041.



EXPLICATIONS — Le chef du Parti progressiste-conservateur M. Joe Clark, à droite, explique son point de vue au vice-président d'Air Canada M. Lyle Raverty, à gauche et Dan McKenzie, député conservateur pour le

comté Winnipeg centre-sud, pendant une visite du chef de l'Opposition aux installations d'Air Canada à Winnipeg hier.

(Téléphoto PC)